# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# IMPACT SOCIAL DE L'ACCORDERIE DE MONTRÉAL-NORD SUR LES FEMMES ACCOREURES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR KADIATOU SYLLA

OCTOBRE 2017

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

#### Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

# DÉDICACE

À ceux et celles qui, dans l'ombre, luttent pour la justice sociale.

À ceux et celles qui voient nos différences comme une richesse et non comme un danger.

À ma mère, Salématou Camara, soutien indéfectible de mes projets, même les plus utopiques.

#### REMERCIEMENTS

Le travail de maîtrise est un exercice périlleux qui s'accomplit avec le concours de nombreuses personnes, femmes et hommes. Sans tous les nommer, je leur dis merci pour leurs contributions.

J'exprime ma profonde gratitude à mon directeur de mémoire, monsieur Juan-Luis Klein pour la confiance qu'il m'a accordée et son dévouement dans l'encadrement de cette recherche. Ses qualités tant humaines que professionnelles sont au cœur de l'aboutissement de ce travail de mémoire. Durant la réalisation de ce mémoire, j'ai été confrontée à des difficultés de tout genre et son soutien a été sans faille. Et, je ne le remercierai jamais assez.

Je remercie l'équipe salariée de l'Accorderie de Montréal-Nord pour leur implication dans la réalisation des travaux de terrain. Mes remerciements vont également aux membres de l'accorderie, soit les accordeurEs, pour m'avoir offert leur temps pour les entrevues.

Je remercie le programme canadien de bourses de la francophonie (PCBF) pour le soutien financier. Je remercie également le gouvernement guinéen à travers l'institution qui m'emploie, le Centre de recherche scientifique Conakry-Rogbanè (CERESCOR), pour sa marque de confiance.

Je remercie mes beaux-parents, Catherine Fontana et Michel Kun, pour leur affection et leur soutien.

Mes remerciements à mon cher mari, mon prince charmant, Mario Fontana, pour m'avoir aidée à synthétiser et ordonner mes idées. Enfin, je tiens à témoigner à notre fille Inès Salimata Fontana, née au cours de cette maîtrise, tout mon amour et la remercie de me faire découvrir le bonheur d'être maman.

# TABLE DES MATIÈRES

DÉDICA	ACEjii
REMER	CIEMENTSiii
LISTE D	DES FIGURESviii
LISTE I	DES TABLEAUXix
LISTES	DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMESx
RÉSUM	Éxi
INTROI	DUCTION 1
СНАРІТ	TRE I 5
ET SO	GANISATIONS COMMUNAUTAIRES ET D'ÉCONOMIE SOCIALE LIDAIRE AU SERVICE DE L'INTÉGRATION SOCIALE DES S5
1.1	Introduction au chapitre 1
1.2	Économie sociale et solidaire (ESS)
1.2.1 1.2.2	Les conceptualisations de l'ESS
1.3	Une dimension de l'ESS: les dispositifs de monnaies sociales
1.3.1 1.3.2	Systèmes d'échange local (SEL)
1.4 leadershi	Les concepts de l'analyse : la gouvernance, la participation et le ip
1.5	Notre question de recherche
СНАРІТ	TRE II
CADRE	OPÉRATIONNEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE20
2.1	Introduction au chapitre 2
2.2	Cadre opérationnel : Évaluation de l'effet social d'un projet d'ESS 21
2.3	Variables et indicateurs de l'étude de cas
2.4	Démarche méthodologique
2.4.1 2.4.2	Révision des écrits

2.4.3	Traitement et analyse des données recueillies
2.4.4	Caractéristiques socioéconomiques des répondantes
CHAPI	TRE III
	RDERIE DE MONTRÉAL-NORD : L'UN DES PILIERS DE ANISME <i>PAROLE D'EXCLUES</i>
3.1	Introduction au chapitre 3
3.2	Mission, objectifs et modalités d'action des accorderies
3.2.1 3.2.2 3.2.3	L'échange individuel
3.3	L'Accorderie de Montréal-Nord
3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5	L'organisme Parole d'excluEs (PE) et son modèle d'action
3.4	Projets mis en œuvre par l'Accorderie de Montréal-Nord
3.4.1 3.4.2 3.4.3	Le groupe d'achat alimentaire accord solidaire (GAA'S)
3.5	Les échanges de services : portraits d'après nos répondantes 44
3.5.1 3.5.2 3.5.3	Services offerts par chaque répondante
3.6	La spécificité de l'Accorderie de Montréal-Nord
3.7	Difficultés rencontrées par l'Accorderie de Montréal-Nord
CHAPIT	ΓRE IV53
	TIELS DES ÉCHANGES DE SERVICES DANS UNE COLLECTIVITÉ IRE
4.1	Introduction au chapitre 4
4.2	Impact social de l'accorderie sur le cadre de vie des membres
4.2.1 4.2.2 4.2.3	Impact social de l'accorderie
4.3	Difficultés liées aux comportements de certains membres

4.4	Leadership de l'équipe salariée 6	1
4.4.1 4.4.2 4.4.3	Capacité à gérer la banque d'offres de services	2
4.5	L'importance de la proximité	4
СНАРІТ	TRE V 6	6
	VALUATION DE L'IMPACT SOCIAL DES ÉCHANGES DANS UN CTIVITÉ PRÉCAIRE6	
5.1	Introduction au chapitre 5	6
5.2 l'accorde	Objectif secondaire 1 : examiner l'adéquation entre la mission de les effets observés sur les membres	
	Objectif secondaire 2 : dégager l'effet de l'accorderie sur les femmes membres de l'Aaccrderie de Montréal-Nord, particulièrement celle ntes	es
5.3.1 5.3.2 5.3.3	De la dimension sociale de l'échange de services	8
5.4	Des enjeux de l'échange de services	0
5.4.1 5.4.2	Défis	
CONCL	USION	2
ANNEX	ES	7
ANNEX	ES A	8
GUIDE	D'ENTREVUE EXPLORATOIRE : ENTREVUE 1	8
ANNEX	ES B	0
GUIDE :	D'ENTREVUE EXPLORATOIRE : ENTREVUE 2 8	0
ANNEX	ES C 8	1
GUIDE :	D'ENTREVUE EXPLORATOIRE : ENTREVUE 3 8	1
ANNEX	ES D 8:	3
FORMU	LAIRE DE CONSENTEMENT 83	3
ANNEX	ES E8	7

	D'ENTREVUE	SEMI-DIRIGÉE				
		FOCUS GROUP				
SALARII	ÉE					90
ANNEXI	ES G			,	•••••	91
		FOCUS GROUP				
ANNEXE	ES H	•••••		••••••	•••••	92
GUIDE D	ENTREVUE PO	UR COMPLÉMEN	T D'	INFORMATIONS	S	92
BIBLIOC	GRAPHIE			•••••		94

# LISTE DES FIGURES

Figure 2.1: Les répondantes par ancienneté en tant que membre de l'accorderie. 27
Figure 2.2: Répartition des répondantes selon leur tranche d'âge
Figure 3.1: Exemple d'échanges individuels
Figure 3.2: Exemple d'échanges collectifs
Figure 3.3: Exemple d'échanges associatifs
Figure 3.4: Organigramme de l'Accorderie de Montréal-Nord
Figure 3.5: Nombre de services offerts par répondante
Figure 3.6: Services offerts par les répondantes
Figure 3.7: Services reçus par les répondantes

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1: Variables et indicateurs choisis pour l'étude de cas	22
Tableau 2.2: Répondantes selon leur code, les années de résidence et leur statut	28
Tableau 2.3: Caractéristiques socioéconomiques des répondantes	29
Tableau 2.4: Occupation et revenu de nos répondantes	30

# LISTES DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ASSM Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

BDT Banque de temps

CA Conseil d'administration

CEPE Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

DEC Diplôme d'étude collégial

DEP Diplôme d'étude primaire

DEU Diplôme d'étude universitaire

ESS Économie sociale et solidaire

GAA'S Groupe d'achat accor'solidaire

OCDE Organisation de coopération et de développement

économique

PE Parole d'excluEs

RA Revenu annuel

SEL Système d'échanges local

SHAPEM Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal

IUPE Incubateur Universitaire Parole d'excluEs

#### RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur l'impact de l'Accorderie de Montréal-Nord sur les conditions de vie des femmes.

Notre question de recherche est: en quoi une approche d'échanges de services basés sur le temps est-elle susceptible d'améliorer les conditions de vie et l'intégration des femmes en situation précaire et vulnérable? Pour répondre à cette question, nous nous sommes fixée deux objectifs. D'abord, examiner l'adéquation entre la mission de l'Accorderie de Montréal-Nord et les effets observés sur le terrain. Ensuite, dégager l'effet de l'accorderie sur les femmes démunies de Montréal-Nord, particulièrement les immigrantes. De ces deux objectifs, découlent deux questions. Est-ce que l'Accorderie de Montréal-Nord révèle bien le potentiel des systèmes d'échange de services? Et, en quoi l'expérience de l'accorderie est-elle bénéfique pour les femmes démunies de Montréal-Nord, particulièrement pour les femmes immigrantes?

Pour y répondre, nous avons procédé à une collecte de données basée sur des entrevues. Le mode d'échantillonnage est non probabiliste et à choix raisonné. La phase exploratoire connaît quatre participants. Celle des entrevues individuelles se chiffre à 16. Deux focus ont été réalisés avec respectivement la participation de deux et quatre participantes dans le but de valider les entrevues précédentes. Le traitement des données s'est fait à l'aide de NVivo 11, un logiciel de traitement des données qualitatives. Le cadre conceptuel est basé sur l'évaluation de l'impact social d'une organisation à mission sociale.

Les résultats révèlent que l'accorderie influence le cadre de vie de nos répondantes vivant dans la précarité. L'effet des échanges de services se présente sur trois dimensions : sociale, économique et pouvoir d'agir. L'impact social comprend l'élargissement du réseau social des répondantes, l'inclusion sociale, le partage interculturel. La dimension économique se dévoile sous l'angle de la valeur économique de l'entraide. Quand au pouvoir d'agir, il se traduit par la reconnaissance et la valorisation des compétences des répondantes de manière à développer une certaine confiance et estime du soi.

Mots clés : échanges de services, participation, leadership, économie sociale et solidaire, intégration sociale, femmes démunies

#### INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des phénomènes qui dérangent dans les sociétés portées sur la performance et l'individualisme promouvant la prospérité économique. Ces phénomènes sont visibles et autant destructeurs que coûteux pour les individus et la société. Les inégalités sociales engendrées amènent les gouvernements à adopter des mesures en vue de maintenir une certaine paix sociale. Cependant, lorsque les mailles sociales étatiques sont trop larges, ce sont les organisations communautaires vers lesquelles les individus se tournent naturellement pour trouver une réponse à leurs problèmes (Langlois et Bonneau 2015; Favreau et Fréchette, 2000).

Les réseaux d'échanges de proximité, tel que les accorderies, s'inscrivent dans la dynamique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ils sont nés vers les années 1990 au Québec dans un contexte de remise en question des modèles de protection sociale de l'État, de son rôle face à la pauvreté et à l'exclusion sociale (Boulianne et Comeau 2012). La mission des accorderies est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en utilisant le temps comme monnaie d'échange, excluant ainsi tout recours à la monnaie classique. L'Accorderie de Montréal-Nord, objet de cette étude, nous permettra de montrer et d'analyser le fonctionnement d'une accorderie ainsi que ses effets.

A Montréal, plusieurs quartiers sont fortement touchés par la pauvreté (ASSM, 2011; Klein, J.-L. et Champagne, 2011). C'est à Montréal-Nord que les indices de défavorisation sont les plus importants sur l'ensemble du territoire montréalais. Le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu s'élevait à 29 % en 2006. Cette proportion est encore plus élevée chez certains groupes sociaux tels : que les immigrants (58%), les personnes vivant seules (45%), les familles monoparentales (38%), la population au chômage (51 %) et les personnes de 65 ans et plus vivant seules (54 %) (ASSM, 2011). Les femmes, particulièrement les immigrantes, sont confrontées à des difficultés pour l'accès à l'emploi, la

reconnaissance des acquis et la recherche de logement, ce qui est souvent accentué par une méconnaissance des ressources disponibles. Ces facteurs nuisent à leur intégration et sont susceptibles de conduire à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Ainsi, la mise en place de l'Accorderie de Montréal-Nord a tenu compte de ce portrait socioéconomique non reluisant de cette localité. D'ailleurs, le portrait statistique des membres de l'Accorderie de Montréal-Nord rend compte d'une défavorisation observée par l'Agence de santé et de services sociaux qui est symptomatique des faibles revenus (Brassard, 2015). Le tiers des membres disposent d'un revenu annuel familial en dessous de 10 000 \$, et 60% vivent avec moins de 20 000 \$ (Entrevue 3).

L'Accorderie de Montréal-Nord est partie prenante de l'économie sociale et solidaire. Son implantation dans une localité précaire et son partenariat avec le système d'acteurs de *Parole d'excluEs*, son organisme fondateur, sont les principales spécificités de cette accorderie. Celle-ci compte un taux important de femmes (67 % des membres) et surtout d'immigrantes (Entrevue 4), ce qui justifie le choix de cette accorderie pour les fins de notre recherche, soit l'analyse des effets de l'accorderie sur les femmes les plus démunies.

En menant une étude sur l'impact du modèle mis en œuvre par l'accorderie sur les femmes, nous essayons de saisir comment une approche d'échanges de services basée sur le temps est-elle susceptible d'améliorer les conditions de vie et l'intégration des femmes en situation précaire et vulnérable. La mission de l'accorderie est la lutte contre deux phénomènes qui gangrènent nos sociétés au fil du temps et constituent un terreau fertile pour les inégalités sociales qui représentent des menaces pour la quiétude sociale : la pauvreté et l'exclusion sociale. Ils touchent des catégories sociales vulnérables, telles que les femmes et particulièrement les immigrantes. Sur le plan scientifique, notre étude permet de caractériser l'influence d'une structure d'économie sociale et solidaire sur la pauvreté et l'exclusion sociale d'un groupe de femmes, et d'ainsi mieux cerner les facteurs susceptibles d'influencer positivement ou négativement les mécanismes

d'intégration sociale. Du point de vue social, les résultats de cette étude permettent d'identifier les points forts et faibles de l'accorderie, ce qui pourrait faciliter certaines réorientations.

Par ailleurs, une motivation importante pour nous a été de comprendre le système d'échanges mis en place par l'accorderie en vue d'une possible application en Guinée, notre pays d'origine. En effet, ce pays est confronté à des problèmes importants liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale (Petit et Godard, 2005; Bertin, 2007) et le modèle de l'accorderie pourrait aider à y répondre. Étant bénéficiaire de la bourse de la francophonie canadienne, une de mes motivations était de mener des recherches pouvant également contribuer au moins indirectement à l'essor de la Guinée.

Cette recherche est qualitative, exploratoire et les données ont été recueillies par l'entremise des entrevues semi directives et de focus group : 16 membres de l'accorderie ont participé aux entrevues individuelles réalisées avec l'appui d'un guide d'entretien. Deux focus groups ont validé et complété les données des entrevues individuelles.

Les résultats de notre travail sont exposés en cinq chapitres. Le premier chapitre aborde le rôle de l'action communautaire et de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'intégration sociale des femmes. Il présente les éléments de problématisation de l'étude ainsi que les concepts clés de notre analyse, soit la gouvernance, la participation et le leadership. À la fin du chapitre, nous énonçons notre question de recherche. Le deuxième chapitre présente le cadre opérationnel et la démarche méthodologique. Le cadre opérationnel se réfère à l'évaluation de l'effet social d'un projet d'économie sociale et solidaire. Le choix de la démarche méthodologique adoptée pour la collecte des données et l'analyse de celles-ci y sont développés. Enfin, ce chapitre présente les caractéristiques socioéconomiques des personnes qui ont accepté de participer à notre recherche en tant que répondantes.

Le troisième chapitre présente le cas de l'Accorderie de Montréal-Nord. Il présente la mission, les objectifs et les modalités d'action de cette initiative. Il aborde les projets mis en œuvre, les types d'échanges de services ainsi que le portrait des échanges de services selon les répondantes. Le quatrième chapitre présente l'impact social des échanges de services sur les répondantes à l'aide d'extraits d'entrevue. Enfin, à la lumière des chapitres précédents, le cinquième chapitre analyse l'impact social des échanges de services sur les conditions de vie des femmes en situation de précarité par rapport aux études antérieures. Pour se faire, l'analyse se base sur les objectifs fixés par l'étude d'une part, et d'autre part sur les enjeux liés aux échanges de services dans un contexte de précarité.

La recherche réalisée permettra d'observer le potentiel des échanges de services dans une localité précaire, ainsi que certains obstacles et conduites qui posent problème à la réalisation de ce potentiel. Notre étude confirme le caractère prépondérant du leadership pour le bon fonctionnement d'une approche d'échanges de services basée sur le temps.

#### **CHAPITRE I**

# LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES ET D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DE L'INTÉGRATION SOCIALE DES FEMMES

## 1.1 Introduction au chapitre 1

Les programmes d'ajustement structurel, la libéralisation économique et la globalisation ont changé la nature de l'intervention des États à travers la planète. Ces politiques à la base des crises économiques, œuvres des institutions internationales néolibérales principalement représentées par la banque mondiale et le fonds monétaire international, ont contraint les populations à faire face à leurs besoins sociaux de base. Ceci a eu pour conséquence d'accroître l'écart entre les riches et les pauvres (Rakodi, 2005; Favreau et Fréchette, 2000; Kuenzi, 2006; Lamoureux, et *al.*, 2002; Falquet, 2003) et les premières victimes de la pauvreté sont des femmes (Demoustier, 2002, Vaillancourt, et Favreau, 2000; Favreau, 2003; Huybrechts, 2012; Falquet, 2003).

Dans un tel contexte, imaginer des solutions communautaires afin de s'affranchir des politiques néolibérales et de faire face aux crises économiques a favorisé le foisonnement d'organismes de type coopératif, mutualiste et associatif. Ainsi, les communautés locales les plus défavorisées se trouvent dans l'obligation d'entreprendre des initiatives basées sur la solidarité et l'entraide (Favreau et Fréchette, 2000 ; Kuenzi, 2006). Le développement communautaire est une alternative qui s'inscrit dans cette optique, car il est une réponse face au désengagement des gouvernements dans l'offre des services sociaux de base.

Sous le vocable de développement communautaire, nous entendons l'action communautaire, l'intervention communautaire et le projet participatif (Lamoureux et *al.*, 2002). Dans le contexte des pays du tiers-monde, les Nations-Unies ont

défini le développement communautaire<sup>1</sup> en se basant sur une somme d'expériences propres à ces régions (Salberg et Weilsh-Bonnard, 1970). Cette définition des Nations-Unies est rapportée par Assogba (2008).

L'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve aux progrès du pays. Les procédés supposent tous deux éléments essentiels : les habitants participent activement [...] des services techniques et autres sont fournis [...], ces programmes concernent généralement des collectivités locales (Salberg et WeilshBonnard, 1970, p. 56).

D'après Assogba (2008), cette définition des Nations-Unies rend bien compte de l'importance de la participation effective des populations concernées au processus du développement, mais également du rôle de l'État ou de tout autre organisme extérieur au processus.

Au Canada, sur le site Internet de la santé publique, nous pouvons lire que :

Le développement communautaire aide les communautés à mieux maîtriser les questions de santé, sociales et économiques qui les touchent en tirant profit de leurs forces. Le développement communautaire reconnaît que certaines communautés ont accès à moins de ressources que d'autres et leur vient donc en aide (www.santepublique.gc.ca).

Il est largement accepté dans la littérature que certains projets de développement communautaire s'inscrivent dans la logique de l'économie sociale et de l'économie solidaire (Levesque et Mendell, 1999).

La définition de l'économie solidaire, empruntée à Eme et Laville (2005, p. 253), dit que : « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux priment sur l'intérêt individuel ou le profit

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après Mayo (1975): « La Grande-Bretagne a été le premier pays à utiliser le concept de développement communautaire pour désigner les programmes d'éducation populaire dans ses colonies ouest-africaines » cité par Assogba (2008, p. 19).

matériel ». Dans une définition plus exhaustive, Laville (2001) dit que l'économie solidaire est constituée par :

L'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. [...]. Elle émane d'actions collectives visant à instaurer des régulations internationales et locales, complétant les régulations nationales ou suppléant à leurs manques (Laville 2001, p. 47).

Il ressort de ces définitions que la démocratisation de l'économie est une aspiration très présente dans l'économie solidaire. L'une des originalités majeures de la perspective de l'économie solidaire réside dans l'affirmation de la primauté du principe de réciprocité sur les principes du marché et de la redistribution (Fraise et al., 2007; Laville, 2001).

Plusieurs auteurs associent l'économie solidaire et l'économie sociale. La définition classique de celle-ci renvoie à des structures telles que l'association, la mutuelle, la coopérative (Defourny et al., 1999; Favreau., 2003; Huybrechts, 2012) et la fondation (Huybrechts, 2012; Bessis et Hillenkamp, 2013). D'après Neymarck (1898) cité par Racz (2010)², l'économie sociale plaide pour une justice sociale des ressources et une humanisation de l'économie. L'économie sociale prend en compte la dimension historique, les institutions et les normes sociales (Lévesque, et Mendell, 1999; Defourny et al., 1999) et constitue une alternative à l'économie capitaliste (Gueslin, 1998). Elle est orientée par les principes d'équité, d'égalité, de participation au financement et de prise de décisions démocratiques (Enjolras, 2010; Huybrechts, 2012).

Dans ce chapitre, nous cherchons à faire une synthèse des connaissances sur l'économie sociale et solidaire. Compte tenu de notre sujet d'étude empirique, soit

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « L'économie sociale a pour principe la volonté humaine, elle cherche à satisfaire nos aspirations vers la justice et recherche les moyens pratiques de donner aux hommes le bien-être et l'aisance matérielle. Son rôle principal est de défendre les personnes et les droits de chacun, de donner aux meilleurs travailleurs ; à l'industrie qui naît, les moyens de se développer ; aux malheureux, le moyen de travailler ; aux faibles et aux infirmes, assistance et protection » Neymarck (1898) cité par Racz (2010, p. 4).

l'impact de l'Accorderie de Montréal-Nord, l'accent est mis sur le concept de solidarité, ainsi que sur les dispositifs de monnaies sociales, en particulier les systèmes d'échange local (SEL) et les banques de temps (BDT). Par la suite, nous présenterons les trois concepts-thèmes qui orienteront notre recherche empirique, soit la gouvernance, la participation et le leadership, et nous conclurons par la formulation de notre question de recherche.

## 1.2 Économie sociale et solidaire (ESS)

L'affaiblissement de l'État social constitue l'enjeu majeur des initiatives de l'économie sociale et solidaire à travers ses structures mutualistes, coopératives et syndicales (Mingione, 2016) Car c'est cet État qui est supposé assurer la redistribution de la richesse au bénéfice du plus grand nombre (Favreau et Fall, 2007, Favreau, 2005). L'ESS est un outil de défense contre la mondialisation de l'économie de marché entrainant l'affaiblissement de cette mission et la disparition progressive de l'État-Providence (Favreau, 2003; Fall et Guèye, 2003; Baron, 2007, Klein, 2012b). Elle est le berceau d'initiatives et d'actions innovantes de survie dans des situations de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale (Penouil, 1992, Assogba, 2008). Cependant, l'institutionnalisation de ces initiatives constitue une problématique à part entière (Evers, 1995).

#### 1.2.1 Les conceptualisations de l'ESS

Au Sud, particulièrement en Afrique, le concept de l'économie sociale et populaire est généralement ignoré par les économistes (Bidet, 1999). Ce n'est que suite aux politiques d'ajustement structurel que ce concept a fait l'objet d'études par quelques chercheurs (Defourny et al., 1999; Peemans, 1997). D'ailleurs, dès après les indépendances, l'économie sociale et populaire a été connue sous l'appellation de « secteur informel » (Penouil, 1992). En Afrique de l'Ouest, le concept de l'économie sociale et solidaire s'assimile à l'économie informelle, populaire (Gendron, 2001; Fall, et Guèye, 2003). Deux catégories d'activités caractérisent l'économie populaire africaine. Les initiatives individuelles développées à une échelle familiale se trouvent dans la première catégorie. Les

initiatives socioéconomiques portées par de grands groupes dépassant l'échelle familiale constituent la deuxième catégorie. Cette dernière se rapproche plus des structures de l'économie sociale contemporaine (Assogba, 2008). De plus, la particularité des micro-entreprises de l'économie populaire est l'encastrement de la petite production marchande dans le tissu social (Peemans, 1997). Aussi, l'économie sociale populaire<sup>3</sup> trouve son assise au cœur des communautés locales à travers sa composante mutualiste et les différentes formes traditionnelles d'entraide et de solidarité ont pris naissance au sein des communautés locales (Defourny et al., 1999). D'ailleurs, les pratiques de l'économie sociale populaire africaine sont empreintes d'éléments culturels autochtones, de modernité occidentale, de relation affective. En ceci, elles sont bien différentes de la logique capitaliste quoique encerclées par cette dernière (Assogba, 2008).

Au Nord, particulièrement au Québec, l'économie sociale est considérée comme un dispositif économique à part entière (Racz, 2010) dont les structures interagissent avec le système économique dominant. Dans les faits, ces structures sont généralement intégrées dans le système économique global. Cette intégration dans le système économique global se présente à travers les entreprises d'économie sociale (EES) dans le contexte québécois (Duez, 2013; Racz, 2010). La particularité de l'EES est qu'elle est empreinte de dualité sociale-démocrate comme valeur avec une fonction libérale.

Les EES québécoises tiennent à leur autonomisation vis-à-vis de l'État-providence jugé incapable de résoudre les défis sociaux qui l'assaillent (Racz, 2010). Malgré cela, les EES s'investissent dans le dialogue avec l'État pour leur reconnaissance afin d'être financées. En 2013, le Québec s'est engagé dans la reconnaissance des EES (Gouvernement du Québec, 2013). Il faut aussi souligner l'ambivalence du pouvoir public en matière d'évaluation des organismes de l'économie sociale (Huybrechts, 2012 ; Enjolras. 2010).

<sup>3</sup> Dans le contexte africain, l'économie sociale populaire subvient aux évènements sociaux coûteux, tels que le mariage, la naissance, l'organisation des funérailles (Defourny et al., 1999).

## 1.2.2 La solidarité dans la perspective de l'ESS

Le concept de « solidarité » est usité dans le vocabulaire d'une multitude d'acteurs du développement n'appartenant pas aux mêmes courants idéologiques. Ces acteurs relèvent du domaine académique, institutionnel, politique, des organisations financières et des bailleurs de fonds internationaux. La revendication et l'instrumentalisation de la solidarité riment alors dans les discours de ces acteurs en prenant des significations différentes selon les objectifs de ceux-ci. En se basant sur les contextes historiques et les usages, « la solidarité désigne un rapport de dépendance mutuelle des individus à un tout commun (famille, entreprise, nation, humanité, nature, etc. » (Ahmed, 2010, p. 183). D'après cette acception, la nature du rapport est déterminante dans l'analyse de la solidarité.

Ce concept repose sur deux approches: l'approche positive et l'approche normative (Ahmed, 2010). D'après cet auteur, la première met l'accent sur la nature du lien social dans différentes sociétés. L'économie de marché illustre l'approche positive. Dans cette approche, les individus ne sont liés entre eux que par le marché et le système des prix. Ainsi, Orléan (2005, p. 23) résume ce type de rapport par : « Les relations entre les hommes sont laissées aux automatismes de l'autorégulation concurrentielle ». Avec cette approche, la nature du lien social et l'idéologie individualiste sont bien en phase.

La seconde, qui cadre avec ce présent travail, désigne des pratiques et structures diverses, telles que : la consommation solidaire, la finance solidaire, le commerce équitable, les systèmes d'échanges, les services de proximité, les cuisines collectives, les restaurants interculturels des femmes, etc. Deux principes complémentaires guident l'approche normative (Castel, 1995). Le premier principe est celui de la réciprocité (Laville, 2006; 2008). Ce principe est décrit comme une « impulsion réciprocitaire » par Eme et Laville (2006, p. 304). Selon plusieurs auteurs : « L'une des originalités majeures de la perspective de l'économie solidaire réside dans l'affirmation de la prédominance du principe de

réciprocité sur les principes du marché et de la redistribution » (Fraisse, Guérin, Laville, 2007, p. 250). Cette forme philanthropique est basée uniquement sur la morale qui mobilise ses propres valeurs pour la défense des plus défavorisés (Laville, 2008).

Le deuxième principe normatif concerne l'« agir démocratique », lequel rejette toute forme d'intérêt individuel et s'oppose au profit matériel (Cattani et Laville, 2006, p. 24). Ainsi, Servet (2007, p. 257) affirme que « L'économie solidaire doit être politiquement construite en associant réciprocité et démocratie ». Par l'entremise de ces deux principes, il est irréfutable que l'économie solidaire se veut le creuset d'un monde désirable, selon Ahmed (2010). Cependant, selon le même auteur, il faut noter que la cohabitation entre ces deux principes au niveau des initiatives solidaires ne va pas de soi. Selon cet auteur, le principe de l'« impulsion réciprocitaire » serait un pari hasardeux et l'« agir démocratique » serait quant à lui limité par sa nature à cause des origines du financement de l'économie solidaire. Aussi, l'impulsion démocratique et l'agir démocratique dans le cadre de l'économie solidaire restent un défi.

La solidarité se trouve dans toutes les initiatives de l'ESS. Les dispositifs de monnaies sociales ne font pas exception. Ces dispositifs permettent d'atteindre les objectifs sociaux non marchands. Dans ces dispositifs, les échanges portent sur des services, des biens et des savoirs au niveau des communautés (Blanc, 2006; Lenzi, 2007), ainsi, l'argent n'a aucun pouvoir (Gorz, 1997).

#### 1.3 Une dimension de l'ESS : les dispositifs de monnaies sociales

Les dispositifs de monnaies sociales relèvent de l'initiative d'organismes engagés dans le but de répondre aux aspirations et besoins non satisfaits (Blanc et Fare, 2010). Les monnaies sociales reposent sur des valeurs éthiques, sociales et/ou environnementales, comme c'est le cas des SEL (Blanc et Fare, 2012).

Les dispositifs de monnaies sociales reposent sur trois objectifs : localiser les échanges dans l'espace communautaire, les dynamiser au bénéfice des populations locales et transformer les pratiques ainsi que les représentations de l'échange (Blanc, 2009). Aussi, il existe trois générations de dispositifs de monnaies sociales: les dispositifs de la première génération ou monnaies inconvertibles, ceux de la deuxième génération ou monnaies convertibles et enfin ceux de la troisième génération connus sous le vocable de projets multiplexes (Blanc et Fare, 2010). Nous nous concentrerons sur les monnaies relevant de la première génération car elles comprennent les systèmes d'échange locaux (SEL) et sont utilisées par l'Accorderie de Montréal-Nord, où se basera notre recherche empirique. Ces monnaies sont inconvertibles en monnaie nationale. Elles connaissent des périodes de fluctuation, mais l'impulsion d'innovations et les situations de crise économique et sociale ont pour effet d'amplifier leur utilisation (Blanc, 2002; 2012).

#### 1.3.1 Systèmes d'échange local (SEL)

Les SEL font partie des dispositifs de monnaies sociales axés sur des échanges multilatéraux de biens et de services entre les membres. Ces systèmes sont caractérisés par une adhésion libre et volontaire des membres (Boulianne et Comeau, 2012). Les SEL poursuivent plusieurs objectifs dont, la possibilité d'offrir des biens et services aux personnes pauvres, créer des liens relationnels entre personnes isolées, promouvoir le développement local, valoriser le savoir-faire de chacun des adhérents (Dokhan, 2000).

Chaque SEL a sa propre monnaie. Les échanges entre les membres se font en unités locales telles que le grain, le caillou, le piaf, etc (Méthé, 2012). Ainsi, d'après Servet (1999), rapporté par Lenzi (2007, p. 2): « L'originalité de ces structures est d'offrir à leurs membres la possibilité de procéder à des échanges sans argent ». Ce qui en soi est considéré comme un acte militant et anticapitaliste selon Lenzi (2007). L'unité de mesure fait intervenir le plus souvent le facteur temps (une heure de prestation correspond à 60 grains).

Le fonctionnement du SEL repose sur l'autonomie et la responsabilisation de chaque membre. Cela consolide le principe de solidarité active basé sur du donner et du recevoir. Paradoxalement, pour les leaders de ce dispositif, le SEL ne se fonde pas sur la réinsertion sociale et économique des personnes marginalisées. Ainsi la majorité des leaders du SEL refusent de travailler en concertation avec les institutions publiques de prise en charge des personnes précarisées (Lenzi, 2007).

Il existe deux formes de SEL. La première est basée, sur une marchandisation sans but lucratif des biens et des services destinés aux personnes vivant dans la précarité et la seconde a trait à la réciprocité multilatérale excluant tout principe marchand. Cette dernière forme cherche à renforcer des liens de solidarité et de convivialité entre les membres dans le cadre des sociétés anglo-saxonnes (Blanc et al., 2003). Mais les deux types de SEL respectent les principes de l'économie solidaire.

Toutefois, une question très présente dans les SEL est celle de la dette. A ce propos, Servet (1999) affirme que l'ambiguïté du don et du sentiment de dépendance est susceptible d'exister au sein du SEL Selon Dokhan (2000), certains adhérents vivent mal le fait d'être endettés, même si ce n'est pas en argent. L'obligation morale peut être en soi très pesante. Également, les SEL sont limités à plusieurs niveaux. Par exemple, le risque d'instrumentalisation politique. Ainsi, l'environnement juridique, économique et social sont des facteurs qui fragilisent les SEL (Blanc et al., 2003; Boulianne et Comeau, 2012).

#### 1.3.2 Banque de temps (BDT)

Les Banques de temps (BDT) constituent une forme particulière de SEL<sup>4</sup>. Elles font leur apparition vers la fin des années 1980 aux États-Unis. A cette date, le but était de recréer des liens sociaux qui se détérioraient au sein des communautés. Dans ce dispositif de monnaie sociale, une heure équivaut à une heure quel que soit le type de travail effectué et le statut social de la personne (Blanc et Fare, 2012; Fare, 2009). Le temps est utilisé non seulement comme monnaie sociale

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les systèmes de banques de temps reçoivent plusieurs dénominations : Time dollar aux États-Unis, Times Banks au Royaume-Unis, d'autres dénominations ailleurs.

mais également sert d'outil de valorisation et de promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) (Fraser et Lepofsky, 2005).

Les BDT sont confrontées à l'enjeu de l'institutionnalisation (Fontan, 2007). En Angleterre par exemple, elles sont considérées comme des relais de l'État au niveau des communautés et des quartiers précaires (Seyfang, 2006). Ceci a pour conséquence de favoriser l'institutionnalisation des BDT (Blanc, Jérôme et Fare, 2010).

Dans les pays du Nord, les BDT permettent aux femmes d'augmenter leurs chances de retrouver de l'emploi (Lenzi, 2007). Les membres des BDT sont majoritairement des femmes dans une situation précaire, avec un niveau d'étude peu élevé. Elles cherchent à concilier leurs besoins matériels et le temps de travail domestique de soin ou d'assistance (Belloni, 1996; Boulianne et Comeau, 2012). Le temps que passent les femmes au travail domestique n'est pas monnayable, pourtant 90% de la charge domestique repose sur elles, selon Lenzi (2007). D'après cette auteure, il faut alors s'interroger sur la parité entre les genres au niveau des BDT dont l'objectif est de faciliter la participation de tous et de toutes. Cet enjeu concerne d'ailleurs l'ESS dans son ensemble. Au Québec, le thème de la place des femmes dans le leadership de l'ESS pose problème (Côté, 2011; Guerin et Hersent, 2010). Lévesque et Mendell (1999) plaident pour la promotion d'un leadership féminin au niveau des organismes d'ESS compte tenu du grand nombre de femmes qui y participent.

Au Sud, les femmes tentent de répondre dans les limites de leurs possibilités aux problèmes les plus basiques, telles que l'accès à une alimentation équilibrée, l'accès aux soins de santé dans certains pays africains, l'accès au crédit en Inde. Les groupements de femmes au Sénégal, les tontines africaines, les coopératives de beurre de karité au Burkina Faso, l'extraction de l'huile d'argan au Maroc ou bien celles du commerce équitable en Bolivie ainsi que le Gramen Bank au Bangladesh sont des exemples d'initiatives permettant aux femmes de répondre à cet enjeu (Favreau, 2003; Guerin et Hersent, 2010). De plus, au Nigéria des

projets communautaires d'auto-assistance ont été plus fréquemment couronnés de succès quand ils étaient dirigés par les femmes (Carmichael, 2006).

Les inégalités sociales perdurent, notamment lorsqu'elles concernent les questions de genre. Les femmes sont confrontées à un déni de leur rôle économique. Alors que les inégalités entre hommes et femmes persistent, de nombreuses initiatives locales entreprises par des groupements de femmes joignent actions économiques et solidarité (Guerin et Hersent, 2010).

Parmi ces initiatives, celles relatives à l'intégration sociale représentent des enjeux majeurs pour l'ensemble des populations, et pour la société en général. Chez les femmes, ces enjeux sont plus pressants, notamment pour les femmes provenant des pays du Sud qui émigrent vers les pays du Nord. D'ailleurs, ces enjeux interpellent tous les acteurs du développement. D'où l'intérêt de travailler sur des organisations communautaires s'inscrivant dans la dynamique de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des couches sociales les plus défavorisées.

Pour notre étude de cas, nous avons porté notre choix sur l'Accorderie de Montréal-Nord qui est un organisme communautaire dont la mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'échange de service moyennant le temps comme valeur monétaire. La question de recherche que nous poserons est : en quoi une approche d'échange de service basé sur le temps est-elle susceptible d'améliorer les conditions de vie et l'intégration des femmes participantes dans une collectivité précaire telle celle de Montréal-Nord ?

## 1.4 Les concepts de l'analyse : la gouvernance, la participation et le leadership

Trois concepts majeurs orienteront notre recherche sur l'Accorderie de Montréal-Nord, soit les concepts de gouvernance, de participation et de leadership.

Les organisations à but non lucratif s'inscrivant dans la dynamique de l'économique sociale et solidaire trouvent leur assise dans le fondement des concepts de gouvernance et de participation. Cependant, leur réussite est

intimement liée au type de leadership qu'elles entretiennent. D'où le choix de ces concepts comme filtre pour analyser l'impact du potentiel des échanges de services en termes d'impact sur la vie des femmes en situation de précarité utilisant les services de l'Accorderie de Montréal-Nord. Avant d'aborder chacun des concepts de notre étude, soulignons que, relativement à la validation de la stabilité de ceux-ci, il sera question de la mise en dialogue des données pendant toute la période de l'étude dans le but de susciter des remises en question et des ajustements jusqu'à la fin de la recherche.

Le concept de gouvernance est d'abord utilisé dans les années 1980 par des institutions internationales, telles que le Fonds monétaire international et la Banque Mondiale (Côté et Gagnon, 2005; Hufty, 2007). Mais la gouvernance est aussi utilisée comme un outil méthodologique permettant l'identification réelle des acteurs qui assument le pouvoir (Smouts, 1998). Au fil du temps, elle n'a cessé d'embrasser plusieurs domaines (Bakkour, 2013) et constitue une question centrale dans de nombreux domaines tels que, l'économique, l'environnemental, le développement durable ou encore le social (Bakkour, 2013; Loinger et Spohr, 2004). Ayant un caractère holistique, elle s'applique « à plusieurs niveaux, et pour plusieurs objectifs, dans un environnement marqué par des conflits d'intérêts, des situations d'incertitudes et d'asymétrie d'information » (Bakkour, 2013). D'ailleurs, de nombreux auteurs s'accordent sur le caractère polysémique de ce concept (Bakkour, 2013; Cartier-Bresson, 2000; Hufty, 2007; Tremblay et Simard, 2005).

Considérant que la gouvernance s'applique à un système, Bakkour (2013) définit ce concept comme suit :

La gouvernance d'un système désigne les mécanismes au moyen desquels les mandataire(s) et les mandants articulent leurs intérêts et aplanissent leurs différences afin de réaliser leurs objectifs. La gouvernance désigne, par ailleurs, les institutions, qui influent sur l'exercice des pouvoirs dans les entités concernés. Enfin, la gouvernance d'un système est décrite par l'interaction participative entre les acteurs concernés à tous les niveaux (Bakkour 2013, p. 2).

La gouvernance est observable dans toutes les sociétés (locale, nationale ou internationale) et à toutes les époques, car, il y a toujours la nécessité de prendre des décisions. Ce qui justifie « l'instauration des systèmes de prise de décision, des normes sociales (juridiques ou coutumières) et des institutions qui permettent aux membres d'une société de coexister et de coopérer si la société est dépourvue d'un gouvernement » (Hufty, 2007, p. 11). La gouvernance ne serait donc être l'apanage d'une société ou d'une époque.

Certaines modalités de gouvernance sont propices à l'innovation sociétale et au dynamisme de développement durable. Il s'agit notamment de la gouvernance territoriale qui se présente en tant que construit social pluridimensionnel, humaniste axé sur la transformation sociale (Hufty, 2007).

Cependant, de nombreuses études empiriques montrent que « la pratique, liée aux efforts de changement social, a rarement été à la hauteur des espérances et de la théorie » (Côté et Gagnon, 2005, p. 61). La gouvernance basée sur la participation peut être entravée par de nombreuses contraintes. Atkinson (1998) rapporté par Côté et Gagnon, (2005) font référence à plusieurs exemples « où il a fallu que les partenaires se plient à des systèmes de gestion, de prise de décision et de représentations dans lesquels les objectifs et le poids des acteurs plus faibles se sont dilués, coupant court à une décision libre, éclairée et collective (Côté et Gagnon, 2005, p. 61). Ceci nous amène à aborder le concept de participation.

En regard de la gouvernance participative, Rivero (1986) définit la participation en lien avec la part prise dans l'exercice du pouvoir. Selon Delnoy (2005), la participation implique la prise en compte des intérêts individuels dans les décisions ce qui réduit le caractère unilatéral de ces décisions. Cependant, Arnstein (1969) cité par CES<sup>5</sup> (2006) aborde le thème du pouvoir réel accordé à la participation. Il prend l'exemple de l'affiche faite par des étudiants français pour expliquer la révolte du printemps 1968. Sur cette affiche était mentionné : « Je

<sup>5</sup>CES: Comité d'évaluation et de suivi

participe, tu participes, il participe, nous participons, vous participez, ... ils profitent » (CES, 2006, p. 2). Ainsi, d'après cet auteur, cette affiche dénonce les failles d'une participation sans redistribution effective du pouvoir. La démocratie directe, la sociabilité, la cohésion idéologique, le sens collectif de la solidarité, l'information et la vie quotidienne représentent six concepts explicatifs qui influencent différentes formes et degrés de participation (Comeau, 1995).

Concernant le leadership, selon Klein et Champagne (2011a) il est un important facteur de réussite des initiatives basées sur l'économie sociale. La jonction de l'action individuelle et l'action collective est la base de ce que Klein et *al.* (2010) désignent comme le « leadership partagé ».

Cependant, de nombreuses études sur le leadership tendent plutôt à mettre l'accent sur les individus, principalement les leaders et leurs attributs et moins sur l'interaction entre des membres d'une organisation donnée. D'ailleurs, dans la littérature, une myriade de chercheurs met l'individu au centre de l'analyse du leadership (House, 1977; McClelland et Boyatzis, 1982; Mouton et Blake, 1964; Sims, 1977; Solansky, 2008). Pourtant, l'organisation axée sur le travail en équipe est une exigence de la société actuelle (Marques, 2014).

Les dimensions du leadership liées à la participation et à l'interaction sont des facteurs déterminants en termes de succès concernant les actions collectives (Mintzberg, 2008). D'après Klein (2012a, p. 2), les innovations sociales susceptibles d'être produites par ces actions collectives dépendent de cette interaction, celles qui renforcent le pouvoir d'agir dans les milieux dévitalisés. Par exemple, en fonction des contraintes à affronter et des occasions à saisir, aussi en fonction des compétences requise, le leadership se doit d'être partagé par de nombreuses personnes à de différents (Falk et Harrison, 1998). D'ailleurs, de nombreuses recherches soutiennent le caractère important du leadership partagé en termes de réussite de projets collectifs (Isabelle et al., 2013; Klein, 2012a; Luc, 2004; Luc et Le Saget, 2013; Marques, 2014). Le leadership partagé se base sur le principe selon lequel le travail des équipes est efficace lorsque tous les membres

mettent à profit leurs qualités de leadership individuelles (Walmsley et Brown, 2008). D'ailleurs de nombreuses recherches empiriques révèlent l'existence d'une importante relation entre le leadership partagé et l'efficacité des équipes de travail (Avolio et al., 1996; Carson et al., 2007; Hauschildt et Kirchmann, 2001; Howell et Boies, 2004). La pratique du leadership partagé fait avancer tous les membres, encourage leur engagement dans les activités à tous les niveaux de l'organisation, contribuant ainsi à la motivation des membres (Ensley et al., 2003; Pearce et Manz, 2005).

Cependant, le leadership partagé se construit par de processus évolutifs d'apprentissage collectif au sein des équipes. Par ces processus, les compétences et les savoir-faire des individus se développent ainsi que la créativité et l'innovation sociale (Klein et Harrisson, 2006). Ce type de leadership s'inscrit dans le registre des savoir-faire collectifs construits (Klein, 2012a).

## 1.5 Notre question de recherche

Ces trois concepts, gouvernance, participation et leadership, guideront notre analyse de l'Accorderie de Montréal-Nord, à travers laquelle nous tenterons de répondre à la question suivante : en quoi une approche d'échanges de services basée sur le temps est-elle susceptible d'améliorer les conditions de vie et l'intégration des femmes en situation précaire et vulnérable ?

#### **CHAPITRE II**

# CADRE OPÉRATIONNEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

### 2.1 Introduction au chapitre 2

Ce chapitre présente le cadre conceptuel et la démarche méthodologique adoptés pour étudier l'effet social de l'Accorderie de Montréal-Nord sur les femmes en situation précaire et vulnérable. Rappelons que la question principale que pose cette étude est : en quoi une approche d'échanges de services basée sur le temps est susceptible d'améliorer les conditions de vie et d'intégration des femmes, notamment des femmes en situation de pauvreté ?

Rappelons que le cas que nous avons choisi prend place dans un quartier précaire de Montréal, à savoir Montréal-Nord. Cette question de recherche coiffe deux objectifs spécifiques :

- 1. Examiner l'adéquation entre la mission de l'accorderie et les effets observés sur le terrain.
- Dégager l'effet de l'accorderie sur les femmes démunies de Montréal-Nord, particulièrement celles immigrantes.

Ces objectifs donnent lieu à deux questions secondaires :

- Est-ce que l'Accorderie de Montréal-Nord révèle bien le potentiel des systèmes d'échanges de services ?
- 2 En quoi l'expérience de l'accorderie est-elle bénéfique pour les femmes démunies de Montréal-Nord, particulièrement pour les femmes immigrantes ?

## 2.2 Cadre opérationnel : Évaluation de l'effet social d'un projet d'ESS

Les études portant sur les initiatives locales de développement inscrites dans la sphère des organisations liées à l'économie sociale et solidaire (ESS) font appel à un certain nombre de concepts, tels que le local, le territoire, le cadre de vie, la pauvreté, l'exclusion sociale, etc. (Klein et Champagne, 2011). Notre étude tient compte de ces concepts mais dans la perspective des systèmes d'échanges de services.

Selon Stievenart et Pache (2014), les résultats que produisent les entreprises et organisations sociales sont jugés sur la base de leurs impacts sociaux. Ces impacts peuvent être définis comme « les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non » (OCDE, 2002, p. 24). Ainsi, l'évaluation de l'effet social s'intéresse à la valeur créée par les actions d'une organisation pour les personnes et la société (Stievenart et Pache, 2014). Cette valeur peut être économique, sociétale, politique, l'épanouissement, environnementale et sociale (Duclos, 2007).

L'évaluation de l'impact social révèle un caractère complexe. Cette complexité est d'ordre computationnel, systémique, épistémique et axiologique (Dupuis, 2007). Compte tenu de la limitation de temps et de moyens, certaines informations seront priorisées par rapport à d'autres en fonction de leur complexité computationnelle, au risque d'induire un biais dans les résultats. Saisir les effets sociaux d'un organisme, c'est se heurter à la complexité systémique dans la mesure où cela fait appel à des chaînes d'effets qui doivent être appréhendées. Ainsi, toute modélisation des impacts sociaux devient réductrice. La complexité épistémique de l'évaluation de l'impact social fait référence aux limites de nos connaissances. L'évaluation de l'impact social s'inscrit dans ce que pensent, ressentent, pourraient faire et font effectivement des individus. Elle questionne aussi leur santé ainsi que leurs conditions de vie et s'intéresse également aux effets de l'action sur le bien-être de l'individu ou celui d'une société. Enfin, la complexité

axiologique s'explique par le fait que les entreprises à finalité sociale se fondent sur certaines valeurs et qu'elles ont une conception de l'homme et une vision de la société qui peuvent ne pas être partagées par l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, l'impact peut être interprété différemment selon les parties pour un projet donné. Le choix méthodologique des indicateurs en termes d'évaluation porte en lui des valeurs. Pour mener une évaluation, il faut dépasser ces complexités en acceptant la subjectivité (Stievenart et Pache, 2014).

#### 2.3 Variables et indicateurs de l'étude de cas

Dans le cadre de notre étude, l'analyse que nous ferons de l'effet de l'accorderie sur les membres, notamment les femmes, tient compte de différents variables et indicateurs sélectionnés afin de présenter les différentes facettes du projet étudié (Tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Variables et indicateurs choisis pour l'étude de cas

Variables	Indicateurs
Dimension sociale	Élargissement du réseau social
	Inclusion sociale
	Partage interculturel
Dimension économique	Entraide
	Confort économique moral
Pouvoir d'agir	Réalisation d'activités collectives
	Reconnaissance de compétences personnelles

## 2.4 Démarche méthodologique

Cette section présente la démarche méthodologique suivie dans le cadre de notre étude de cas pour répondre aux questions exposées précédemment.

#### 2.4.1 Révision des écrits

La lecture des écrits sur notre thème de recherche a été la première étape de notre démarche. Nous avons repéré et consulté les sources suivantes :

- des articles et mémoires ;
- des rapports de recherche ;
- des documents produits par le Réseau Accorderie en général et par l'Accorderie de Montréal-Nord en particulier;
- des publications de CRISES ;
- le portail du Réseau Accorderie ;

#### 2.4.2 Le travail de terrain

#### 2.4.2.1 Entrevue exploratoire

Initialement, ce travail ciblait une étude sur les femmes membres de l'Accorderie de Montréal-Nord, de façon générale. Néanmoins, l'objectif de l'étude n'était pas défini de façon précise. L'entrevue exploratoire s'est donc imposée afin de le préciser. Suite à ces entrevues, notre choix s'est orienté vers les femmes immigrantes. Ce choix s'explique par le fait que celles-ci constituent un groupe confronté à toute sorte de difficultés en regard à l'accès aux ressources vitales, comme l'indiquent de nombreuses recherches (Boudarbat et Gontero, 2008; Chamberland et Le Bossé, 2014a; 2014b; Legault, 1993; Pierre, 2005; Vissandjée et al., 1998). Aussi, c'est l'impact de l'accorderie sur ce groupe qui nous est apparu important d'étudier. Également, des répondantes de ce groupe impliquées dans les activités d'échanges de services pourraient répondre à des questions concernant les facteurs qui favorisent et ceux qui défavorisent la participation des femmes aux activités de l'accorderie et ceux qui la défavorisent. Le guide d'entrevue a été conçu afin de laisser un maximum de latitude aux répondantes, de façon à collecter le plus d'informations concernant:

• L'impact social des échanges de services ;

- ✓ Dimension sociale
- ✓ Dimension économique
- Les échanges de services ;
  - ✓ Services liés aux projets
  - ✓ Portrait des échanges de services
- Les problèmes faisant obstacle à la participation à l'accorderie.

# 2.4.2.2 Échantillonnage pour les entrevues individuelles

Un échantillonnage non probabiliste à choix raisonné a été effectué. Au niveau des entrevues exploratoires, le choix portait sur des personnes ressources connaissant bien le concept de l'accorderie en général ainsi que celle de Montréal-Nord plus particulièrement. Pour le choix des répondantes, nous avons eu recours à quatre personnes :

- Un étudiant qui a mené une partie de son étude en travail social sur les accorderies;
- Un professionnel de la recherche dans le domaine universitaire, membre de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs (IUPE);
- Le coordinateur de PE et fondateur de l'Accorderie de Montréal-Nord :
- La coordinatrice de l'Accorderie de Montréal-Nord.

Les critères pour le choix des répondantes étaient les suivants :

- Être membre de l'accorderie ;
- Être femme immigrante;
- Avoir plus de 18 ans.

Ces critères étaient mentionnés sur l'affiche de recrutement (Voir annexe).

Au départ, le but était d'avoir un échantillon catégorisé comme suit :

- Des femmes monoparentales ;
- Des femmes étudiantes ;

- Des femmes en emploi ;
- Des femmes vivant seules ;
- Des femmes sans emploi.

Ce type de choix était pensé pour recueillir des propos représentatifs de l'ensemble des femmes. Cependant, pour le recrutement des répondantes, nous avons dû modifier notre approche. La première raison est la disponibilité des personnes intéressées à participer aux entrevues, notamment en ce qui concerne les femmes immigrantes. La deuxième raison concerne le fait que des femmes non immigrantes ont manifesté leur intérêt à participer à l'étude. Nous avons alors convenu, avec les quatre personnes qui nous ont aidée pour le recrutement des répondantes, de les solliciter aussi.

#### 2.4.2.3 Entrevues individuelles

Compte tenu du temps alloué à notre étude, nous avons pu interviewer individuellement seize femmes, 12 d'origine immigrante et quatre d'origine québécoise. Les entrevues se sont déroulées dans les lieux choisis par les répondantes. La majorité ont choisi le local de l'Accorderie de Montréal-Nord de la rue Pelletier. Les entrevues ont été réalisées à l'aide du guide d'entrevue. Ce guide a été revu en cours de route suite à une première analyse de résultats. Cela nous a amenée à compléter les entrevues déjà réalisées par le biais de rencontres téléphoniques ou physiques selon le choix de la répondante. Il faut souligner que lors du recrutement des répondantes, il leur avait été demandé si elles seraient disposées à compléter des informations éventuellement manquantes ? La réponse a été positive pour l'ensemble des participantes.

## 2.4.2.4 Focus group

Afin de compléter les résultats des entrevues, deux focus groups ont été réalisés, un avec l'équipe salariée de l'accorderie, formée par deux personnes, et l'autre avec des membres, des « accordeurEs ». Pour ce dernier focus group, nous avons compté sur la participation de quatre personnes choisies parce qu'elles

connaissaient bien l'accorderie et parce qu'elles étaient impliquées dans son fonctionnement.

## 2.4.3 Traitement et analyse des données recueillies

Les informations provenant des entrevues semi-dirigées et focus group ont été transcrites et analysées à l'aide du logiciel NVivo 11. Pour construire un arbre thématique, une codification inductive en émergence a été élaborée. L'avantage de cette démarche est de permettre une analyse minutieuse qui rend compte de la richesse du corpus constitué par les entrevues. En contrepartie, ceci a requis un fort investissement de temps, compte tenu de sa complexité.

Ainsi, la première étape du processus de construction de l'arbre thématique a été la création des nœuds. L'étape suivante a été de lier à chaque nœud un memo. Le mémo permet de faire des résumés de chaque nœud. Il s'en est suivi le repérage des unités de sens dans chaque nœud. C'est à la suite de cette étape que des unités de sens associées conduisent à l'émergence d'un concept ce qui permet également de valider et stabiliser l'arbre thématique consigné dans le logiciel NVivo 11.

## 2.4.4 Caractéristiques socioéconomiques des répondantes

Nous avons donc interviewé 16 femmes membres de l'accorderie. Toutes nos répondantes sont membres de l'accorderie depuis au moins un an. Leur durée d'adhésion varie entre un an et sept ans (Figure 2.1).

The proof of the p

Figure 2.1 : Les répondantes par ancienneté en tant que membre de l'accorderie

Source: entrevues

Nos répondantes sont âgées entre 27 et 67 ans. La plupart a entre 46 et 55 ans. Six des 16 répondantes correspondent à cette tranche d'âge. Les autres tranches d'âge (26 à 35 ans ; 36 à 45 ans et 56 à 65) comprennent trois répondantes chacune. La seizième à 66 ans et plus (Figure 2.2).

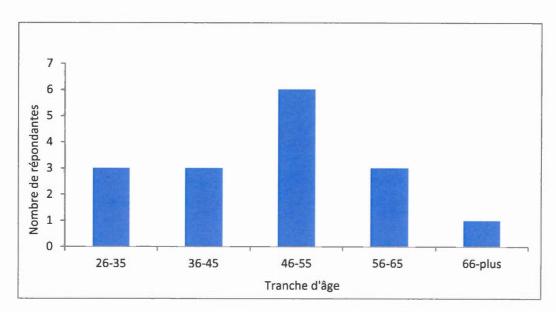


Figure 2.2 : Répartition des répondantes selon leur tranche d'âge

Source: entrevues

Parmi nos répondantes, 12 sont d'origine étrangère et quatre sont citoyennes canadiennes. Parmi les participantes d'origine étrangère, 10 ont acquis le statut de citoyenne canadienne. Les deux autres ont, dans un cas, le statut de résidente permanente et, dans l'autre cas, celui de résidente temporaire. Dans le but de protéger l'anonymat des participantes, nous avons identifié les personnes interviewées avec le terme Accor suivi d'un numéro (**Tableau 2.2**).

Tableau 2.2 : Répondantes selon leur code, les années de résidence et leur statut

Répondantes	Années de résidence*	Statut					
Accor-1-	8						
Accor-2	23						
Accor-3	28						
Accor-4	8						
Accor-6	7	Citoyennes canadiennes					
Accor-7	8	par naturalisation	Origine				
Accor-8	15		étrangère				
Accor-9	48						
Accor-10	26						
Accor-11	7						
Accor-5	3	Résidente permanente					
Accor-12	3	Résidente temporaire	0				
Accor-13							
Accor-14	2/4*	Citoyennes d'origine canadienne					
Accor-15	NA*						
Accor-16							

<sup>\*</sup> Non applicable

Concernant le statut social de nos répondantes, sept vivent seules et quatre sont cheffes de familles monoparentales (**Tableau 2.3**). Les cinq autres vivent en couple avec enfant. La moitié des répondantes ont un revenu annuel (RA) inférieur à 20000\$. Celle qui a le revenu le plus faible, reçoit 7440 dollars. Notre échantillon est en bonne partie composé de personnes sans emploi (45%). Les salariées constituent 31%, alors que les retraitées et les étudiantes représentent

respectivement 18% et 6%. Deux répondantes ne peuvent pas travailler à cause de problèmes de santé physique. Celles dont le revenu est le plus faible, notamment celles qui reçoivent leur revenu de l'aide sociale, affirment que l'accorderie leur permet d'avoir accès à des services qu'elles ne pourraient pas s'offrir sur le marché. Ceci a motivé leur choix d'être membre de l'accorderie.

Tableau 2.3: Caractéristiques socioéconomiques des répondantes

Noms codés	Caractéristiques socioéconomiques							
Accor-1	Monoparentale – RA < 20000\$ – DÉU* – Étudiante							
Accor-2	Vit seule – RA < 30000\$ - DÉU – Sans emploi							
Accor-3	Vit seule – RA < 50001\$ - DÉC* - Salariée							
Accor-4	Vit seule – RA < 60001\$ - DÉU - Salariée							
Accor-5	Couple avec enfant – RA < 50000\$ Salariée							
Accor-6	Vit seule – RA < 10000\$ - DÉU – Sans emploi							
Accor-7	Couple avec enfant – RA = 90000\$ - DÉU – Sans emploi							
Accor-8	Vit seule – RA < 20000\$ - DÉC – Sans emploi							
Accor-9	Couple avec enfant – RA < 20000\$ - DÉU – Sans emploi							
Accor-10	Monoparentale – RA < 10000\$ – DÉC – Sans emploi							
Accor-11	Couple avec enfant – RA < 60000\$ Salariée							
Accor-12	Couple avec enfant – RA < 60001\$ – DÉU –Salariée							
Accor-13	Vit seule – RA < 10000\$ - DÉP* – DÉP – Retraite							
Accor-14	Monoparentale – RA = Non renseigné – DÉU – Retraite							
Accor-15	Monoparentale – RA < 20000\$ – DÉP – Sans emploi							
Accor-16	Vit seule – RA < 20000\$ - DÉU - Retraite							

\*DÉU : diplôme d'étude universitaire, DÉC : diplôme d'étude collégial, DÉP : diplôme d'étude primaire

Le parcours des répondantes immigrantes a été majoritairement difficile, surtout en ce qui concerne leur intégration socioprofessionnelle, ce qui explique parfois la reprise des chemins de l'école pour faciliter l'accès à l'emploi (Tableau 2.4). Leur expérience professionnelle dans leur pays d'origine ne les a pas aidées à

s'insérer sur le marché de l'emploi à Montréal. Ainsi, la plupart des répondantes (76%) ont un diplôme d'étude universitaire ou collégial, mais près du quart d'entre elles n'a pas de diplôme secondaire. Or, même avec un diplôme canadien, nos répondantes nous font part de leur insatisfaction. Parmi celles qui sont sur le marché du travail, la plupart dit exécuter des tâches en deçà de leur diplôme et de leurs expériences professionnelles.

Tableau 2.4 : Occupation et revenu de nos répondantes

Composition du ménage	Occupation			Tranche de revenu annuel*						Total		
	Étu- diante	Retraitée	Sala- riée	Sans emploi	1	2	3	4	5	6	NI	
Monoparental	1	1	1	1	1	2					1	4
Couple avec enfant			3	2		1		2	1	1		5
Personne seule		2	2	3	2	2	1	1	1			7
Total	1	3	6	6	3	5	1	3	2	1	1	16

 $<sup>^*1</sup>$ : entre 0 et 10000 $^*$ , 2: entre 10001 et 20000 $^*$ , 3: entre 20001 et 30000 $^*$ , 4: entre 40001 et 50000 $^*$ , 5: entre 50001 et 60000 $^*$ , 6: 80000 et plus, NI: non indiqué.

#### **CHAPITRE III**

# L'ACORDERIE DE MONTRÉAL-NORD : L'UN DES PILIERS DE L'ORGANISME *PAROLE D'EXCLUES*

## 3.1 Introduction au chapitre 3

Les dispositifs de monnaie sociale sont des initiatives citoyennes qui apportent des réponses locales aux problèmes de développement (Fare, 2012b). Ils favorisent les échanges de services, de biens ou de savoirs organisés par et pour des communautés à travers une monnaie interne qui permet de mettre les citoyens en interrelation (Blanc, 2006; Méthé, 2012). L'Accorderie de Montréal-Nord est un cas de ce type d'initiative. C'est une organisation à but non lucratif agissant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire dont la stratégie d'action s'inscrit dans le processus de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

C'est en 2002 que la première accorderie a été créée à Québec sur l'initiative de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et de la Fondation Saint-Roch. À l'origine, de nombreux questionnements relatifs à l'accès aux crédits bancaires classiques aux personnes en difficultés étaient l'effet déclencheur et inciter les deux organisations pour la mise en place de l'accorderie. Le modèle accorderie est transposable et reproductible d'un territoire à un autre grâce à son modèle opérationnel. Néanmoins, cela nécessite des organismes porteurs ayant des capacités à mobiliser des ressources financières, humaines et matérielles (Roleandeau, 2012). L'accorderie a connu un grand succès donnant naissance au Réseau Accorderie du Québec en 2006. Au moment de la rédaction de ce travail, 13 accorderies réparties à travers la province de Québec constituent ce réseau, lequel compte près de 4 000 membres, majoritairement des femmes. Il représente actuellement le plus grand réseau de systèmes d'échange local (SEL) du Québec (Girard, 2015). Ce réseau offre près de 1 000 types de service différents (Brassard, 2015; Fare, 2009).

Ce chapitre se décline en six sections. La mission, les objectifs et les modalités d'action des accorderies sont traités dans la première section. L'Accorderie de Montréal-Nord est présentée dans la deuxième section. Les projets autour desquels, l'accorderie se mobilise sont traités dans la troisième section. Le portrait des échanges selon les répondantes font l'objet de la quatrième section. Dans les cinquième et sixième sections sont abordées respectivement la spécificité de l'Accorderie de Montréal-Nord par rapport aux autres accorderies du Réseau et les difficultés auxquelles cette organisation est confrontée.

## 3.2 Mission, objectifs et modalités d'action des accorderies

L'accorderie est un organisme à but non lucratif dont la mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par le développement d'un réseau d'échange de services non hiérarchique basé sur la réciprocité (Entrevue 3). L'échange de services se réalise entre les personnes désirant améliorer leurs conditions de vie sur le plan socioéconomique. Le temps est la monnaie d'échange, non convertible en monnaie traditionnelle (Accorderie, 2008).

Les échanges de services entre les membres se font entre des personnes d'âge, de sexe, de classe sociale et de culture différents sur la base de leur savoir-faire et ce, sans aucune contrepartie financière (Entrevue 1). Les principaux objectifs des accorderies sont :

- Encourager l'échange de services entre les individus en utilisant le temps comme valeur d'échange;
- Valoriser les talents et les connaissances de chacun sur une base égalitaire;
- Améliorer les conditions de vie dans un esprit de solidarité;
- Encourager la mixité sociale et valoriser la richesse humaine par l'entraide et la confiance dans l'économie (Brassard, 2015).

Il existe trois types d'échanges de services : l'échange individuel, l'échange collectif et l'échange associatif.

# 3.2.1 L'échange individuel

L'échange individuel se fait entre deux membres, appelés accordeurEs, ou entre un membre et un petit groupe de membres. Ce type d'échange rend possible la valorisation des compétences, des talents et des savoir-faire de chaque membre. C'est le mode d'échange le plus utilisé au sein de l'accorderie (Entrevue 4).

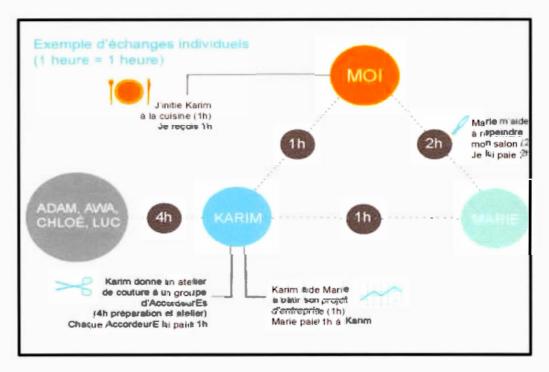


Figure 3.1: Exemple d'échanges individuels

Source: Girard (2015)

# 3.2.2 L'échange collectif

Dans ce type d'échanges, l'accorderie sert d'intermédiaire pour la réalisation d'activités collectives d'intérêt général qui s'adressent à l'ensemble des membres (accordeurEs). Ces activités se présentent sous différentes formes, telles un groupe d'achats ou le crédit solidaire (Girard, 2015).



Figure 3.2: Exemple d'échanges collectifs

Source: Girard (sans date)

# 3.2.3 L'échange associatif

Ce type d'échanges de services s'effectue entre l'accorderie et les membres. Dans ce type d'échanges, l'accorderie rémunère chaque membre participant dès qu'il y a participation à l'organisation et au fonctionnement de ses activités courantes (<a href="http://accorderie.ca/lechange-de-service/">http://accorderie.ca/lechange-de-service/</a>). Ce type d'échanges est utilisé, par exemple, pour l'accueil des nouveaux membres, l'envoie des courriers postaux, l'animation d'un comité de travail, etc.

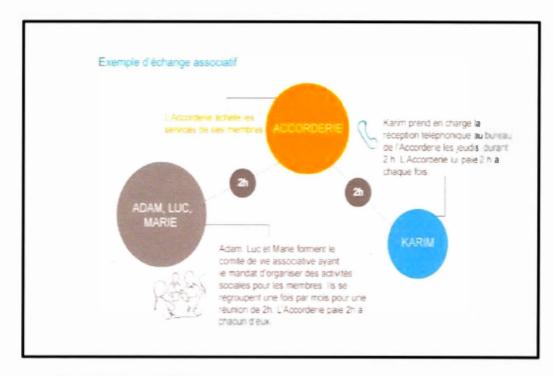


Figure 3.3: Exemple d'échanges associatifs

Source: Girard (2015)

## 3.3 L'Accorderie de Montréal-Nord

L'Accorderie de Montréal-Nord se trouve dans l'arrondissement de Montréal-Nord, Avenue Pelletier. Elle possède deux points de service, un sur la rue Lapierre (secteur Nord-Est) et un autre au Manoir Gouin situé sur le Boulevard Gouin.

L'implantation d'une accorderie est basée sur le principe de franchise. Dans le cas de l'Accorderie de Montréal-Nord, une convention de franchise a été signée entre le Réseau des accorderies et l'organisme *Parole d'ExcluEs* (PE). Cela s'est réalisé dans le cadre de la revitalisation urbaine du site de l'Îlot Pelletier dans Montréal-Nord. Au départ, l'Accorderie de Montréal-Nord était un projet de PE, mais elle est devenue une entité à part entière suite à son assemblée de fondation en 2011. Depuis, l'accorderie fait partie du modèle d'action de PE. Nous soulignons que PE est également l'organisme fondateur de l'Accorderie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, après celle de Montréal-Nord. Les deux accorderies partagent les

mêmes locaux que PE, ainsi que la même coordonnatrice. Elles tiennent une même assemblée générale, mais avec un conseil d'administration pour chacune des accorderies. La présente étude vise exclusivement l'accorderie de Montréal-Nord.

# 3.3.1 L'organisme Parole d'excluEs (PE) et son modèle d'action

Le modèle d'action de PE s'inscrit dans une visée de transformation sociale basée sur le croisement des savoirs donnant lieu à une coproduction de connaissances. Il permet d'avoir une vision plus claire et plus globale des défis à relever. Il permet également pour chaque acteur de faire un travail collégial en mettant en jeu ses forces et ses particularités (Rolandeau, 2012; Entrevue 4). Ce modèle d'action repose sur un système d'acteurs.

## 3.3.1.1 L'organisme Parole d'excluEs (PE)

PE est un mouvement fondé à Montréal en 2006, dont la mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la mobilisation citoyenne dans des quartiers montréalais appauvris (Rolandeau, 2012). Ces quartiers sont notamment, Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve (Entrevue 3). Chaque action de PE s'appuie sur un comité citoyen et un comité promoteur.

## 3.3.1.2 Le comité citoyen

Le comité citoyen est défini comme un espace démocratique dédié à la réappropriation de la vie et du territoire du citoyen par une prise de parole, de décision et d'actions.

# 3.3.1.3 Le comité promoteur

Le comité promoteur assure la promotion et l'impulsion de la mobilisation citoyenne dans le territoire dans lequel il est ancré. Il est composé des acteurs sociaux locaux.

## 3.3.1.4 La Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM)

La SHAPEM est un organisme à but non lucratif fondé en 1988 qui a pour . mission la revitalisation et la dynamisation urbaine et sociale de l'Est de Montréal à travers des logements de qualité en faveur des ménages à faibles revenus. Elle participe à la revitalisation et à la dynamisation urbaine et sociale par la réalisation de logements communautaires.

## 3.3.1.5 L'incubateur universitaire Parole d'excluEs (IUPE)

L'IUPE est une structure de recherche dont la mission est le croisement de savoirs et des pratiques pour permettre un accompagnement critique des démarches citoyennes prenant place sur les sites d'intervention de PE. Ces savoirs sont expérientiels (savoirs vécus), universitaires (savoirs théoriques) et professionnels ou d'intervention (constitués de professionnels de la sphère publique, de la société civile). D'après Rolandeau (2012), l'UIPE est une structure qui permet d'aider les équipes de travail et d'apporter une dimension de recherche par rapport aux situations sur le terrain.

#### 3.3.1.6 L'Accorderie

L'accorderie a pour but de renforcer la solidarité et d'améliorer les conditions de vie de ses membres à travers les échanges de service. En vue d'atteindre ses objectifs, l'Accorderie de Montréal-Nord mobilise plusieurs ressources, notamment les ressources organisationnelles et logistiques disponibles à PE et dans les organismes qui l'appuient (SHAPEM, comité citoyen, comité promoteur, IUPE)<sup>6</sup>.

#### 3.3.2 L'Accordérie de Montréal-Nord dans le modèle d'action de PE

L'Accorderie de Montréal-Nord est une structure fonctionnant en partenariat avec PE. Elle est indissociable de celui-ci (Entrevues 2, 3 et 4). Son rôle dans ce

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour la description de ces organismes, nous nous sommes appuyée sur Heck et al. (2015).

modèle d'action est la promotion de la mobilisation citoyenne autour des activités de PE au moyen d'échanges de services qu'elle mène.

## 3.3.3 Objectifs de l'accorderie

À l'origine, la fonction de l'Accorderie de Montréal-Nord, qui était alors un projet de *Parole d'excluEs*, était de servir de levier de mobilisation citoyenne dans le réseau d'acteurs (Entrevue 4). Concrètement, ceci permettait de solliciter l'adhésion des citoyens et également de créer des liens entre les nouveaux résidents arrivant dans les logements communautaires offerts par *Parole d'excluEs*. Ainsi, l'accorderie représentait une stratégie d'intervention permettant à PE d'atteindre sa mission de mobilisation citoyenne (Entrevue 3).

Actuellement, l'accorderie a deux objectifs dans le cadre du modèle d'acteurs de PE. Un de ces objectifs est de sortir les gens de l'isolement dans des endroits où il y a énormément d'exclusion. Permettre aux gens de se rencontrer, de briser les craintes dans un endroit neutre : le local communautaire. Ce local est fondamental dans le cadre de la mobilisation citoyenne (Entrevues 2-3).

L'accorderie, vise aussi à donner une réponse concrète et immédiate à des besoins économiques sur une base non monétaire. Cela se traduit par des échanges de services. Concrètement, ceci permet aux membres d'avoir accès à des services qu'ils ne peuvent souvent pas se procurer autrement. À titre d'exemple :

À Montréal-Nord, 70% des membres ont moins de \$20 000 de revenus annuels. Ainsi, il n'est donc pas évident que ces membres puissent se payer un massothérapeute qui coûte \$80 à \$90 de l'heure et dans l'accorderie, ça ne leur coûtera qu'une heure (Entrevue 3).

#### 3.3.4 Cadre organisationnel et gouvernance

Le fonctionnement de l'Accorderie de Montréal-Nord est régi par un ensemble de dispositifs réglementaires et institutionnels. Il existe tout d'abord un manuel opératoire qui définit les règles qui encadrent les différents échanges de service (c'est le cas du code de tarification des échanges de services et du code de courtoisie lors des échanges de service) que chaque membre est tenu d'observer.

## 3.3.4.1 Structure organisationnelle de l'Accorderie de Montréal-Nord

L'Accorderie de Montréal-Nord est composée de cinq instances. Ces instances entretiennent deux types de liens : des liens d'autorité et de responsabilité. Par lien d'autorité, il faut entendre que les décisions de certaines instances priment sur les décisions d'autres instances. Tandis que pour le bon fonctionnement de l'organisme, les liens de responsabilité impliquent que certaines instances doivent rendre des comptes à d'autres instances (Entrevue 4).

# 3.3.4.2 L'assemblée générale (AG)

L'assemblée générale est l'instance décisionnelle. Elle est constituée de l'ensemble des membres. Les membres ont pour rôle de prendre part aux instances démocratiques (assemblée générale et conseil d'administration) et aux décisions concernant la gestion et les orientations de l'accorderie. Cette participation des membres est la seule implication dans la vie d'une accorderie où le membre n'est pas rémunéré en temps. À l'opposé, les membres peuvent siéger au niveau des différents comités qui veillent au bon fonctionnement des activités d'une accorderie, contre rémunération en temps (Entrevue 4).

## 3.3.4.3 Comité d'administration (CA)

Le conseil d'administration (CA) est composé de cinq membres réguliers. La particularité de cette instance est que, en plus des administrateurs réguliers, il existe trois autres postes où les personnes participantes peuvent être des membres en formation (elles participent aux discussions mais n'ont pas de pouvoir de décision). Cela permet aux membres d'intégrer le CA. Le CA a pour mandat d'assurer la réalisation de la mission de l'organisation (Entrevue 4).

#### 3.3.4.4 Les comités de travail

Les comités de travail constituent le mode de gouvernance qui assure aux membres une participation active au fonctionnement de l'accorderie. L'organisation des activités de ces comités relève entièrement de l'action et de la réflexion des membres eux-mêmes, dans le respect des principes de l'échange de services (Entrevue 4). Ce fonctionnement concrétise l'approche de prise en charge telle qu'elle est privilégiée dans l'accorderie. L'accorderie favorise ainsi le pouvoir d'agir de ses membres. Chaque comité peut créer des sous-comités (Entrevue 4).

## Parmi ces comités, on trouve :

Le comité d'échanges de services, qui a pour mandat de stimuler l'échange de services. Il comprend la coordination de l'ensemble des activités de promotion et l'organisation d'activités à caractère social afin que les membres aient l'occasion de se côtoyer, d'apprendre à se connaître et de développer entre eux un sentiment de confiance et d'appartenance.

Les comités pour les activités collectives d'échange doivent être pris en charge par les membres. Par exemple, à l'Accorderie de Montréal-Nord, il y a deux comités d'échanges collectifs correspondant à deux projets : le groupe d'achat et le prêt solidaire. Les membres de Montréal-Nord bénéficient également des services d'un autre projet d'échange collectif existant à l'Accorderie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui est le service de prêts d'ordinateurs ou Acc'Ordi (Entrevue 4).

## 3.3.5 L'équipe de travail de l'Accorderie de Montréal-Nord

L'équipe de travail est l'équipe salariée des accorderies. Dans le cadre de l'Accorderie de Montréal-Nord, l'équipe de travail compte deux personnes : une coordinatrice et une animatrice chargée de mobilisation. Elle joue un double rôle, celui de la coordination générale de l'organisation et de l'animation. Cette équipe

accompagne l'ensemble des actions et veille au fonctionnement général de l'accorderie. À cette fin, elle assure le lien entre les membres, les comités de travail et les administrateurs. Elle rend compte à l'assemblée générale et au CA. Elle assure la gestion des ressources humaines ainsi que l'administration de l'organisme. C'est elle qui représente l'accorderie auprès du réseau et sur toutes les tables de concertation et autres instances. Elle mène toutes les démarches de financement. Elle s'occupe aussi de la cohésion de l'équipe, d'initier et de faire le suivi des ententes de partenariat conclues avec les institutions et organismes du milieu. Également, elle coordonne les comités de travail créés par le CA. Enfin, elle s'occupe de rédiger et de faire le suivi des plans d'action, des rapports d'activités et de tous les documents d'orientation (Entrevue 4). Le rôle de l'animatrice dans cette équipe est d'animer la vie associative de l'accorderie et de mobiliser des membres autour des activités d'échange. Elle assume diverses tâches, telles:

- accueillir les personnes désirant adhérer à l'accorderie ;
- veiller à la tenue de sessions d'accueil pour les nouveaux membres ;
- animer les comités de travail ;
- répondre aux demandes d'information sur l'accorderie;
- veiller à la gestion de la banque de temps (échanges de services) et de toutes les activités d'échanges tels que l'achat regroupé et le crédit solidaire;
- veiller à l'administration courante de l'organisme (achats, comptabilité courante, payer les comptes, tenir la petite caisse, etc.);
- veiller à la permanence du local pendant les heures d'ouverture.

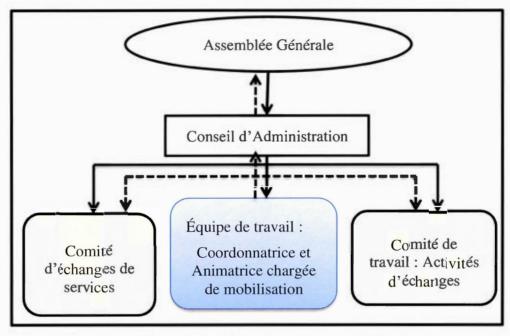


Figure 3.4: Organigramme de l'Accorderie de Montréal-Nord

\* Les flèches pleines indiquent le lien d'autorité et celles en pointillé le lien de responsabilité. Source : Accorderie (2008), version adaptée à l'Accorderie de Montréal-Nord

# 3.4 Projets mis en œuvre par l'Accorderie de Montréal-Nord

L'Accorderie de Montréal-Nord se mobilise autour des actions et projets mis en œuvre par l'organisme PE. Les échanges de services peuvent être individuels et collectifs. D'après l'usage qu'en font nos répondantes, les échanges individuels sont plus fréquents (59%). Mais les services liés à des projets sont structurants. Passons en revue ces projets l'un après l'autre ainsi que les groupes de membres qui y interviennent.

# 3.4.1 Le groupe d'achat alimentaire accord solidaire (GAA'S)

Ce groupe réunit des membres qui organisent et planifient les activités d'achat de denrées alimentaires auprès des fournisseurs. Les denrées achetées sont ensuite redistribuées entre les membres qui en ont fait une commande préalable. La livraison des commandes se fait au local de PE Avenue Pelletier. Ceci se fait dans un esprit d'entraide et de solidarité (Entrevue 4). Le groupe d'achat a pour objectif

d'accéder aux aliments de qualité et à faible prix et ce en réponse à la désertification alimentaire qui domine à Montréal-Nord (Enriquez et Klein, 2012).

La participation au groupe d'achat est une occasion pour les membres d'interéchanger. Elle permet de briser la solitude tout en favorisant l'entraide, le pouvoir d'agir. Aussi, le groupe d'achat promeut-il un mode de consommation solidaire et crée un espace de coopération tout en suscitant un sentiment d'appartenance (Enriquez et Klein, 2012).

Pour faire une commande au groupe d'achat, l'Accorderie de Montréal-Nord charge deux heures aux membres. Le nombre de commandes varie d'un mois à un autre. Souvent on note une baisse de commandes en été à cause des bas prix des produits saisonniers en épicerie et la mobilité, l'été étant également une période de vacances pour certains membres de l'accorderie.

#### 3.4.2 Le crédit solidaire

Un service de crédit est offert aux membres n'ayant pas accès aux crédits classiques. Ce service permet aux bénéficiaires de couvrir un besoin capital tel que le remplacement d'un réfrigérateur, l'achat de lunettes, l'achat d'habits pour une entrevue d'emploi, etc. Le taux d'intérêt est minime 2-3%. Ce taux est mis en place uniquement pour couvrir les frais bancaires (compte spécial Accor' Solidaire). Le remboursement peut s'étendre sur deux ans. Le membre peut avoir droit à plusieurs prêts. Le comité de prêt se charge de l'étude du dossier et du besoin de la personne demandeuse. Un membre du comité crédit solidaire rencontre la personne demandeuse en entrevue et rend compte ensuite au comité. Si le prêt est accepté, le comité fait ses recommandations et soumet la proposition de prêt au CA pour approbation (Entrevue 4).

## 3.4.3 l'Accor'ordi (Accorderie et ordinateur)

Ce service s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique. Il donne accès au prêt d'un ordinateur pour une période de six mois renouvelable. Le prêt

inclut également la formation sur les outils informatiques (logiciels informatiques, Internet, etc.), car, il a été constaté que la fracture numérique fait partie des difficultés auxquelles les résidents de Montréal sont confrontés. Ainsi, l'accorderie met en place des mesures pouvant pallier à cette situation (Entrevues 3 et 4).

Toutes ces activités (groupe d'achat alimentaire accor'solidaire, crédit solidaire, Acc'ordi) sont réalisées par les accordeurEs sur la base des échanges de services sans contrepartie monétaire. En plus des services concrets que les résidents peuvent obtenir, ces activités constituent des espaces de socialisation et favorisent le vivre ensemble et la mobilisation des membres. Ceci est crucial compte tenu de la précarité des personnes qui participent à l'accorderie à Montréal-Nord. Le tiers des membres de Montréal-Nord disposent d'un revenu annuel familial en dessous de 10 000 \$, et 60% vivent avec moins de 20 000 \$, selon Brassard (2015). Selon la même auteure, près du tiers des membres (32,2%) sont sans emploi.

## 3.5 Les échanges de services : portraits d'après nos répondantes

Le portrait que nous ferons des échanges de services entre les membres de l'Accorderie de Montréal-Nord comprend les services reçus, offerts et sollicités mais non reçus. Ce portrait a été établi sur la base des informations obtenues lors des entrevues réalisées sur le terrain. Il s'agit de l'ensemble de services auxquels les répondantes ont fait référence.

## 3.5.1 Services offerts par chaque répondante

Nous avons interrogé les répondantes sur les services qu'elles ont offerts au moins une fois depuis leur adhésion à l'accorderie. Ainsi, le nombre de services offerts par participante se limite, majoritairement, à un ou deux. Cependant, nous notons que certains services sont offerts plusieurs fois par la majorité des répondantes. Ces services sont notamment ceux concernant l'alimentation (groupe d'achat et cuisine du monde). Au total, les répondantes offrent 18 services différents, ce qui témoigne de la variété de services offerts.

Nous avons voulu savoir combien de services offre chaque répondante. Les réponses indiquent que le nombre maximum de services offerts par membre est de six. À une exception, toutes les répondantes offrent au moins un service. Seule une répondante n'offre aucun service, se limitant uniquement à l'usage de services offerts par d'autres.

Nombre de services offerts

Figure 3.5: Nombre de services offerts par répondante

Source: entrevues

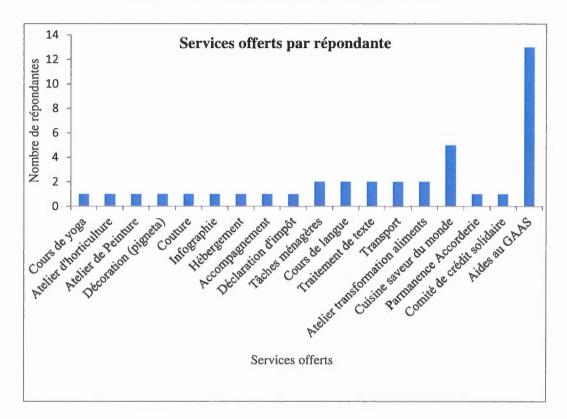


Figure 3.6 : Services offerts par les répondantes

Source: entrevues

## 3.5.2 Services reçus par les répondantes

Les entrevues réalisées nous permettent de voir aussi que les services reçus par les membres de l'accorderie sont très diversifiés. Chaque membre a utilisé au moins une fois ces services. Le service le plus souvent utilisé est celui du groupe d'achat alimentaire, suivi du prêt solidaire et des services liés à l'informatique.

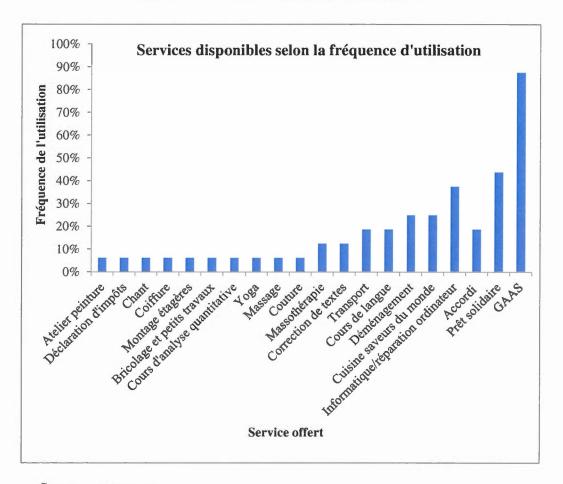


Figure 3.7 : Services reçus par les répondantes

Source: entrevues

Le groupe d'achat alimentaire est le seul service ayant suscité des débats. Les opinions diffèrent en ce qui concerne le coût des produits alimentaires pour les participantes. Ce désaccord a été exprimé lors des entrevues individuelles et lors du focus groupe impliquant plusieurs participantes. Il s'en dégage que le coût des produits alimentaires est considéré comme élevé par les participantes en regard de leur revenu annuel, même si les répondantes sont conscientes que ce coût est inférieur à celui des grandes épiceries (p. ex. Provigo, Metro). Il est aussi mentionné qu'indépendamment des prix, le groupe d'achat alimentaire est important pour les personnes à mobilité réduite.

Au sujet de l'accessibilité des produits du groupe d'achat, une répondante nous signale :

Le problème pour quelqu'un qui est très serré financièrement, si par exemple, quelqu'un qui est sur l'aide sociale, tu n'as même pas de revenu que même si les prix sont un peu moins chers. Mais, tu n'as pas assez. Et, je pense que ça, on peut dire que c'est une limite de l'accorderie. Il n'y a pas la possibilité d'avoir un apport matériel. Il y a des services. Je parle de la société, où on est ce moment, pour répondre à nos besoins fondamentaux qui sont de manger, de se loger et de s'habiller, malheureusement, l'accorderie ne peut pas répondre à ces besoins-là. Je ne sais pas s'il y a un moyen de réfléchir à ça. (Accor-A).

Concernant le rapport entre le revenu et le coût des produits alimentaire du groupe d'achat, l'équipe salariée affirme :

Quelqu'un qui a 11000\$ et qui a cinq personnes à nourrir, je comprends ça. J'en ai connu 10 millions des personnes comme ça. Je suis très sensible à ça. Mais, ce n'est pas l'objectif du groupe d'achat. Elle peut, peut-être, via le groupe d'achat, avoir un apport en fruits et légumes frais à prix moins cher que ceux du marché. Puis ça va l'aider à nourrir sa famille de cinq avec ses 11000\$. Mais, il est clair qu'elle ne peut pas nourrir sa famille de cinq avec 11000\$ qu'au groupe d'achat, pour plusieurs raisons. La première raison, c'est que, on n'a pas une variété assez grande. La deuxième est que, on a un groupe d'achat par mois et tu ne peux pas acheter la nourriture [seulement] une fois par mois. Et la troisième est que 11000\$ pour cinq personnes, ton budget est extrêmement serré (Équipe salariée).

Il faut signaler qu'actuellement le groupe d'achat alimentaire est fourni par une coopérative. Selon les répondantes, cela explique une certaine hausse du prix des produits alimentaires. D'après Accord-D: « Dans le fond, si tu regardes, la marge que l'accorderie prend est 2,5%. Puis, si tu regardes, la marge que la Coop prend est 20%. Il y a une grosse différence entre les deux ». D'après les participants aux focus group et d'autres ayant participé à l'entrevue individuelle, cela a fait que le volume d'utilisation du groupe d'achat est moins important. Toutefois, on note une divergence entre l'équipe salariée et les membres sur le coût des produits

alimentaires et l'intérêt prélevé par la coopérative. Ainsi, d'après l'équipe salariée :

La coopérative va être le fournisseur. Les produits vont être 100% les mêmes. Parce que la coopérative va être le fournisseur du groupe d'achat. Donc, c'est les mêmes produits. Mais, le groupe d'achat paie moins cher que la Coop. Parce qu'on n'a pas la même majoration. Tu regardes le prix des carottes à l'accorderie, tu regardes le prix des carottes à la Coop, les carottes vont être moins chères à l'accorderie qu'à la Coop pour exactement les mêmes carottes. Mais, c'est la Coop qui va nous les fournir (Équipe salariée).

Actuellement, une démarche est en cours pour diminuer le coût des produits frais. Une membre de l'équipe salariée nous explique qu'il serait possible de se procurer des produits rejetés par les grandes épiceries mais qui sont quand-même de qualité, à un prix très inférieur :

Il arrive que le camion arrive chez métro ou chez Provigo, il voit que dans la palette qui reçoit des tomates, il y a quatre, cinq boites dans toute la palette, il y a des personnes qui séparent la bonne qualité. Ça ne veut pas dire que c'est pourri. Mais, ce n'est pas AA. Donc, c'est juste A. il refuse complètement. Cette compagnie doit amener un nouveau camion avec d'autres produits. Et tous ces produits-là, sont normalement éjectés. Donc Gaétan avec le comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA) est en train de négocier avec cette compagnie pour vérifier s'ils peuvent être d'accord pour le projet de la Coop de vendre ces produits à la coopérative. On ne va pas recevoir gratuitement non plus. On va acheter. Mais, peut-être, ce n'est pas du beau piment, en très bonne forme. Ce n'est pas la qualité AAA. C'est la qualité AA. Mais là, on va avoir un bon prix pour cette tomate-là. (Équipe salariée).

L'équipe salariée et les membres interviewées s'accordent sur le fait que plus le volume des commandes est important, plus le coût des produits alimentaires est réduit.

## 3.5.3 Services demandés, mais non reçus

Bien que ce ne soit pas fréquent, il arrive que des services soient demandés à la banque de l'accorderie mais qu'ils ne soient pas obtenus. Les répondantes ont été

interrogées à ce sujet. Des 16 répondantes, huit ont rencontré cette situation. Cependant, cela ne semble pas être un obstacle à l'adhésion des membres à l'accorderie. Une répondante affirmait : « En réalité, je n'en ai pas besoin, parce que je viens ici pour le plaisir de rencontrer des gens » (Accor-3). Et une autre répondante disait : « J'avoue que je ne suis pas quelqu'un qui vais aller consommer beaucoup à l'accorderie. Je suis quelqu'un qui offre plus » (Accor-6). Cependant, cette dernière répondante n'a offert aucun service depuis son adhésion. Par contre, elle avoue avoir été sollicitée, mais n'était pas disponible.

# 3.6 La spécificité de l'Accorderie de Montréal-Nord

Trois caractéristiques fondamentales, qui ressortent des entrevues réalisées, distinguent l'Accorderie de Montréal-Nord des autres accorderies du Québec.

D'abord, il y a le fait que l'Accorderie de Montréal-Nord fait partie du modèle d'action de PE. On trouve également dans ce modèle d'action, le comité citoyen, le comité promoteur, la SHAPEM et l'Incubateur Universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE). L'action concertée de ces différents acteurs influence les projets portés par chaque acteur (Entrevue 3). Ainsi, ce système d'acteurs rend unique l'Accorderie de Montréal-Nord comparativement aux autres accorderies (Entrevue 4). Il faut noter que l'accorderie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve se compare à l'Accorderie de Montréal-Nord sur ce point. Cela s'explique par le fait que toutes les deux ont été créées par le même organisme (PE) et partagent la même coordination.

Ensuite, comparativement aux autres accorderies, celle de Montréal-Nord apparait comme un leader en termes de développement de projets collectifs (Entrevue 4). C'est-à-dire qu'en plus des activités telles que le groupement d'achat alimentaire, le crédit solidaire, il existe l'Acc'ordi (Entrevues 3 et 4).

Enfin, c'est à l'Accorderie de Montréal-Nord que le taux d'immigrants est le plus élevé (47,4 %). L'immigration est la cause de cette forte représentativité des femmes (Entrevue 4).

# 3.7 Difficultés rencontrées par l'Accorderie de Montréal-Nord

L'Accorderie de Montréal-Nord connaît trois niveaux de difficultés. D'abord, les membres se confrontent à un blocage culturel (Entrevues 2 et 4). Demander un service sans contrepartie financière n'est pas habituel dans la culture des résidents de Montréal-Nord.

Le deuxième niveau de difficulté est celui de la participation effective accrue des membres autour des activités d'échanges de services. Les membres ont du mal à passer aux actions concrètes et valorisantes pour eux/elles-mêmes (entrevue 4). Par exemple, lorsqu'il s'agit du groupe d'achat alimentaire, beaucoup de membres souhaitent commander alors que l'accorderie peine à trouver des personnes disponibles pour réaliser cette activité, qui pourtant ne nécessite seulement que deux heures. La participation des membres est un problème récurrent (Entrevue 4).

Le troisième niveau de difficulté que rencontre cette accorderie est l'obtention de financement pour son fonctionnement administratif et la mise en œuvre de ses activités notamment le groupe d'achat alimentaire et le crédit solidaire (entrevue 4). Le fonctionnement administratif implique le maintien de salaires des animateurs et de la coordinatrice. Lors de l'implantation de cette accorderie en 2007 (Brassard, 2015), plusieurs ententes de financement avaient été signées, notamment avec la fondation Chagnon. Ces ententes sont arrivées à terme. Par conséquent, l'accorderie est contrainte de mobiliser des fonds pour assurer la pérennité de la structure. De plus, le contexte d'austérité rend difficile l'obtention de financement (Entrevue 4).

L'accorderie ne s'inscrit dans aucun domaine particulier qui puisse favoriser son autofinancement. Elle touche dans ses champs d'actions plusieurs domaines et types de personnes : sécurité alimentaire, économie sociale, emploi, aînés, femmes, immigrants, etc. mais ne s'identifie à aucun d'eux.

L'Accorderie de Montréal-Nord présente des atouts et des faiblesses. Mais, grâce au réseau d'acteurs du modèle d'action de *Parole d'ExcluEs*, elle arrive à faire face aux difficultés qu'elle rencontre. D'où l'importance de mentionner le caractère bénéfique et fructueux de la stratégique partenariale entre l'Accorderie de Montréal-Nord et PE.

#### **CHAPITRE IV**

# POTENTIELS DES ÉCHANGES DE SERVICES DANS UNE COLLECTIVITÉ PRÉCAIRE

## 4.1 Introduction au chapitre 4

Ce chapitre présente les résultats de notre étude, empirique. Rappelons que l'Accorderie de Montréal-Nord se distingue par le fait que sa mission principale consiste à lutter contre la pauvreté (Entrevues 1, 2 et 3). Elle n'est pas un organisme centré sur le genre, mais deux tiers de ses membres sont des femmes, surtout des immigrantes. Pour cette raison, son action concerne davantage la pauvreté chez les femmes immigrantes, lesquelles sont confrontées à de grandes difficultés, notamment financières, mais pas uniquement.

# 4.2 Impact social de l'accorderie sur le cadre de vie des membres

Un des objectifs de cette étude est d'évaluer l'impact social de l'Accorderie de Montréal-Nord sur le cadre de vie des femmes. Cette évaluation se base sur les dimensions sociale et économique d'une part, et sur l'effet de l'accorderie sur le pouvoir d'agir des femmes d'autre part. D'ailleurs, le choix d'être accordeure se base sur des dimensions sociale et ou économique de l'accorderie.

Rappelons que la monnaie de l'accorderie est le temps, soit les heures de temps utilisées pour délivrer un service. Le principe est : une heure égale une heure pour chaque service, indépendamment du type de service. Ce ne sont donc pas les compétences ou le savoir-faire des gens qui offrent le service qui sont pris en compte ; c'est leur contribution sociale. La majorité des répondantes membres de l'accorderie mettent l'accent tout d'abord sur le fait que celle-ci leur a permis de rencontrer de nouvelles personnes. Cela contribue à l'élargissement de leur réseau social et aide ainsi à sortir de l'isolement. De plus, elles signalent l'entraide basée sur la solidarité et l'inclusion sociale recherchées par l'accorderie comme des

facteurs ayant un impact sur leur cadre de vie. Aussi, nous disent-elles, l'accorderie permet de briser les barrières culturelles.

## 4.2.1 Impact social de l'accorderie

La dimension sociale de l'impact de l'accorderie sur les femmes membres concerne sur plusieurs aspects qui sont en relation avec la vie quotidienne des femmes et leur pouvoir d'agir.

# 4.2.1.1 Élargissement du réseau social

Pour la grande majorité des répondantes, l'accorderie permet de rencontrer de nouvelles personnes et de réaliser des activités conjointement. Cela leur permet d'élargir, voire pour certaines, de créer leur réseau social. Même si ces liens sociaux s'établissent dans le cadre des activités d'échanges de services, dans certains cas, ils vont plus loin et se prolongent dans des relations en dehors de l'accorderie.

«[...] Il y a au moins quatre personnes dans mon cercle d'amis que j'ai rencontrées à l'accorderie qui sont devenues plus proches et ce n'est pas que juste pour des échanges de services qu'on va se rencontrer ». (Accor-12).

« Il y a n'en peut être 2 ou 3, c'est vraiment des personnes sincères qui sont plus proches et qui me connaissent plus. Parce que, je suis une personne qui ne se dévoile pas ». (Accor-13).

Le local communautaire utilisé par l'accorderie apparaît comme le facteur clé des rencontres entre les membres. De plus, il faut rappeler que ce local est partagé par plusieurs organisations ayant une vision commune à celle de l'accorderie. Il permet de mettre les participantes en relation avec d'autres organismes et d'autres ressources, favorisant ainsi les rencontres et la réalisation d'activités valorisantes (Acco-7).

Il y a beaucoup de personnes que j'ai connues à l'accorderie que j'apprécie beaucoup. Ce n'est pas l'accorderie en tant que telle, mais

plus le local communautaire sur Pelletier qui comprend Parole d'exluEs, l'accorderie et le Regroupement citoyen de l'Îlot Pelletier. C'est une dynamique assez particulière. En général, la majorité des gens qui fréquentent le local sont impliqués dans les trois organismes. (Accor-6).

Je suis venue à l'accorderie pour rencontrer des gens. Personnellement, ça m'a permis de sortir d'un contexte qui était très stressant. Ça m'a permis de voir une autre façon de faire, car je travaillais pour une coopérative avant de venir ici. (Accor-14).

« Il y a quand même de bonnes personnes. C'est plus le social. Parler avec les gens, les écouter. On peut rendre service juste en faisant la conversation. Ce qui est très important ». (Accor-15).

Cependant, certaines conçoivent la relation d'échange uniquement d'un point de vue pratique. Pour ces répondantes, les relations se limitent aux activités d'échanges de services auxquelles elles participent dans le cadre de l'accorderie.

[...]. J'ai rencontré de nouvelles personnes pour socialiser. Ce n'est pas plus qu'intime. Par exemple, j'aime cuisiner de petites choses. Je peux me mettre avec quelqu'un pour cuisiner et on jase et on se met à parler de n'importe quoi. Mais ça reste juste là. Ça me permet d'aller dîner, surtout que j'aime manger, rire. On trouve de bons repas avec les marocains, les québécois, les haïtiens. (Accor-1).

« Mes relations avec les accordeurEs restent à l'accorderie et non en dehors. Mais, on jase ici. On prend du café ensemble en parlant de tout ». (Accor-3).

« Mes relations avec les accordeurEs se limitent à l'accorderie. S'il y a une activité organisée par l'accorderie et que j'ai le temps de venir, je participe. Mais, ces relations avec les membres restent à l'accorderie ». (Accor-4).

« Ce n'est pas des gens que j'invite. Non. Nos relations se limitent ici à l'accorderie. Nous faisons des échanges, mais ça se limite à l'accorderie ». (Accor-9).

Ce sont surtout les membres ayant un très bon réseau d'amis et ayant recours à l'accorderie pour des besoins ponctuels pour qui, les liens créés se limitent à l'échange de services.

Ça ne devient pas des amis. [...]. Ce n'est pas des gens que je vais garder dans mon entourage en tant qu'ami. Ça sera juste en tant que relation accordeurE-accordeurE. J'ai déjà un cercle d'amis qui me suffit. C'est pour des besoins ponctuels que j'ai adhérés à l'accorderie. (Accor-2).

#### 4.2.1.2 L'inclusion sociale

L'inclusion sociale, donc la perspective de briser l'isolement social, est l'un des objectifs de l'accorderie que les répondantes mentionnent le plus fréquemment. Certaines vont jusqu'à qualifier d'activité thérapeutique le temps passé au local de l'accorderie.

Ça permis de briser vraiment l'isolement au début. Parce qu'au début, c'était mon chum et moi. Et lui, il était à l'université et s'est fait plein d'amis. Et moi j'étais un peu isolée. J'étais toujours la copine de quelqu'un. Donc, ça m'a permis d'avoir un cercle social. Finalement, je suis allée là-bas, j'ai rencontré du monde en participant. (Accor-12)

Vu que je m'apercevais que je n'avais plus d'argent pour sortir par exemple, je trouvais ça très difficile. Alors, je m'isolais. Et ce n'était pas bon de s'isoler. C'est pour ça que j'ai toujours continué à l'accorderie. Parce qu'on fait des activités, on se voit, on partage. (Accor-13).

« L'accorderie peut être aussi une activité thérapeutique. Dans le sens ou une personne qui vit une dépression peut voir d'autres mondes et de pouvoir échanger. Ça brise l'isolement ». (Accor-D).

## 4.2.1.3 Le partage interculturel

L'accorderie est un espace d'échange entre des personnes provenant d'origines diverses. Favorisant la mixité, ainsi que la connaissance et l'ouverture à la culture de l'Autre. Selon les répondantes, les activités de l'accorderie permettent aux

membres de toutes origines de découvrir d'autres cultures et de transmettre la leur.

Au début, quand je suis venue à l'accorderie, vraiment que je ne connaissais personne, ça m'a permis de franchir la barrière culturelle. Ça m'a permis de rencontrer des personnes québécoises, de toute origine économique, mais aussi de tous les âges. Donc, ça m'a permis de briser la barrière de l'accent. Parce que, quand on arrive ici, quand on est francophone quel que soit le pays d'où l'on vient, on a un peu la barrière de langue. Il y a des accents, des expressions, des façons de parler qu'on ne comprend pas toujours. Puis, j'allais à des soupers à l'accorderie. Ce n'est pas les gens avec qui je suis devenue vraiment amie, mais c'est des connaissances ». (Accor-12).

Étant donné que c'est multiethnique, ça m'a permis de connaître la culture algérienne, maghrébine. Mais, plus algérienne, les valeurs qu'ils ont. On a beaucoup de mauvaises publicités de l'État islamique, des gars qui provoquent et tout ça. Moi, ça m'a permis de démêler. Qu'est-ce qui est vrai. Qu'est-ce qui n'est pas vrai du coté social par rapport à cette ethnie en particulier. Pis, j'étais agréablement surprise de comprendre que finalement que même la religion musulmane est sensiblement pareille comme la religion catholique. [] Je réalise comme les mêmes valeurs, finalement. C'est juste organisé différemment dans le quotidien. C'est ce qui est bien à l'accorderie, c'est que, tu te retrouves avec des gens qui ont sensiblement les mêmes valeurs. (Accor-C).

## 4.2.2 Dimension économique de l'impact social

Il a été difficile pour les répondantes d'estimer la valeur des services reçus et offerts. Parce qu'elles ne peuvent pas la quantifier. Ainsi, d'après Accor-14 « Je peux te dire un montant. Mais, ça ne sera pas représentatif. Je n'ai pas un chiffre, c'est difficile à dire là ». Pour Accor-12, le fait que l'accorderie soit un système alternatif basé sur le temps comme valeur de l'échange rend difficile tout exercice d'évaluation monétaire des services reçus.

Non, je ne pourrais pas te dire. C'est des heures. Je serais bien embêtée. Dans un système où il y a l'argent, il faudrait voir dans cette optique. Pour des prix, je n'ai pas fait l'exercice ». Selon Accor-13 « Je peux te dire un montant. Mais, ça ne sera pas représentatif. Je sais qu'il y a des mois-là, je m'arrangeais avec ce que j'achetais ici. Puis,

si je retourne à l'épicerie, je peux dépenser facilement \$95 ou \$50. Alors, qu'ici, je m'arrangeais juste avec ce que j'achetais ici. Je n'ai pas un chiffre, c'est difficile à dire là. (Accor-12).

#### 4.2.2.1 L'entraide

Ce qui est important pour les répondantes est l'entraide. L'entraide permet aux membres de bénéficier de services qu'elles n'auraient pas eu les moyens de s'offrir. De plus, pour plusieurs, ça ne se comptabilise pas.

Je n'échange pas les heures. Des heures qu'on a en banque, on les garde pour des soupers. Mais, entre amis, on ne comptabilise pas les heures. S'il y a n'en qui n'ont pas d'heures, ce n'est pas grave, on va l'aider. (Accor-15).

C'est une bonne expérience de connaitre d'autres mondes. [...] Tout le monde a besoin d'entraide. Mais, ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de payer. Je trouve que financièrement, il n'y a personne qui peut nous aider. On est toujours en train de balancer. Je trouve que l'entraide est très utile. Payer, payer et toujours payer, je trouve ça insupportable. (Accor-B).

#### 4.2.2.2 Confort économique moral

Les relations d'entraide établies dans le cadre de l'accorderie favorisent un sentiment de réconfort indiqué par plusieurs répondantes. Ainsi, d'après Accor-14 : « L'idée de pouvoir avoir les services contre le temps est très rassurante, même si parfois, on ne les a pas ». Unanimement, les répondantes partagent cette vision.

## 4.2.3 Pouvoir d'agir de l'impact social

Concernant la capacité de l'accorderie à renforcer le pouvoir des membres, les répondantes mettent l'accent surtout sur la réalisation d'activités qui valorisent les capacités de chacun. Cet effet est le résultat des relations d'échange mais aussi de la participation des membres à des groupes de travail. Par leur participation dans des comités de travail, les membres sont amenés à se prononcer sur divers points, développant une certaine confiance et estime en soi. Aussi, le membre améliore sa

capacité en termes de leadership. Le pouvoir d'agir individuel acquis de façon collective induit la création d'une communauté solidaire.

Personnellement, j'aime faire de la couture. J'en ai fait pour les membres même si je sais que je ne suis pas une professionnelle. Là, je me suis dit que je suis capable de faire des choses beaucoup plus que je ne l'imaginais. Mais, pour moi, je ne l'aurai pas fait. Mais, comme quelqu'un qui me l'a demandé, un membre que je connais bien. Je me suis dit, je vais lui faire plaisir. Finalement, je me suis rendue compte que je me suis très bien débrouillée. Au début, il y a des membres qui ne se rendent pas compte qu'ils peuvent offrir beaucoup de services quand ils arrivent. Puis, finalement, ils sont prêts à en offrir plein. Parce qu'ils se rendent compte qu'ils ont des capacités qu'ils n'imaginaient forcément pas avant. (Accor-12).

Quelques exemples de pouvoir d'agir ont été rapportés lors des focus groups, notamment lors de celui avec l'équipe salariée : « Il y a le cas de ZZ1<sup>7</sup> qui a beaucoup changé. Je ne sais pas si elle te l'a dit. Mais, elle était enfermée pendant longtemps dans son appartenant. Maintenant, elle vient au local et s'implique. Elle veut même être membre du CA »

## De plus:

Un autre exemple, concerne une dame, Accor-ZZ2, qui donne le cours de peinture. Elle disait qu'avant, elle était toute seule dans son appartement. Après, il y a une personne qui est venue faire du ménage chez elle. Elle a pu constater la présence des tableaux. Elle lui a ensuite demandé si elle peut lui offrir des cours de peinture. A la fin, Accor-ZZ2 a donné des cours de peinture à neuf personnes au local. Ensuite, elles ont été invitées à participer à une exposition à Montréal-Nord. Ça donne le pouvoir d'agir, la confiance en soi. (Équipe salariée).

À cela, il faut ajouter le groupe d'achat, qui est un exemple de pouvoir d'agir développé par les membres qui y participent.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La répondante avait donné le prénom de ce membre. Pour préserver son anonymat, nous avons utilisé un code. Ceci est idem pour Accor-ZZ2

# 4.3 Difficultés liées aux comportements de certains membres

Cette section présente les difficultés relatives aux échanges de services. Ces difficultés sont relatives aux comportements de certains membres. La nature des relations qu'entretiennent les membres est importante lors des échanges de services. Elle est susceptible de favoriser ou d'entraver les interrelations. En effet, le respect du code de courtoisie<sup>8</sup>, les offres de service et les coordonnées des membres ainsi que les ententes de service ont été référés dans le discours des répondantes comme étant des obstacles aux échanges de services.

Selon les répondantes, ça arrive que certains manquements au code de courtoisie de l'accorderie aient un effet sur les échanges. Parmi les 16 répondantes, quatre ont fait état de ce type de situations. Ces manquements concernent des gestes et propos déplacés à connotation sexuelle. D'après Accor-1:

J'ai eu une mauvaise expérience avec quelqu'un que j'ai fait venir de l'accorderie pour m'offrir un service dont j'avais besoin. Il m'a demandé des avances, des avances, des avances sexuelles et je n'ai pas aimé ça. Pour moi ce qu'il a fait c'est du harcèlement sexuel. (Accor-1)

Elle affirme ne participer désormais uniquement qu'aux échanges de groupe. Une autre répondante aurait aussi vécu des actes similaires : « Personnellement, je n'ai eu qu'une seule mauvaise expérience. C'était aussi l'expérience d'un homme qui avait vraiment eu des gestes et des propos qui étaient déplacés, que j'ai référé à l'accorderie » (Accor-12). Quant à Accor-16. « Quand, je suis venue ici à Montréal-Nord, j'avais besoin de déménageurs. Pis, l'homme qui est venu pour me déménager était plus intéressé à me draguer qu'à me déménager ». Une situation similaire aux précédentes a été vécue par Accor-C qui se culpabilise par rapport aux gestes déplacés d'un accordeur à son égard :

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le code de courtoisie dicte la conduite à observer pour chaque personne qui adhère à l'Accorderie. Ce document est offert à chaque membre lors de la session d'accueil. Il stipule par exemple, que lorsque vous êtes sollicité pour offrir un service, vous avez l'obligation de répondre à la sollicitation en indiquant votre disponibilité ou pas de manière courtoise. Il interdit tout geste ou propos déplacé à l'égard d'un membre.

Dans mon cas, ça été, d'avoir à faire avec un monsieur qui avait des intentions autres que les échanges de service à proprement dit là. Il était, un envahissant, harcelant, bizarre là. [...] Finalement j'ai remplacé mon offre de départ par une autre. (Accor-C).

## 4.4 Leadership de l'équipe salariée

Le leadership de l'équipe salariée est important dans la mise en œuvre des principes et valeurs de l'accorderie et l'appropriation de celle-ci par les membres. L'équipe salariée constitue la garante de la réussite de l'accorderie.

## 4.4.1 Capacité à gérer la banque d'offres de services

Dans cette section, il est question des difficultés portant sur les offres de services. Pour l'essentiel, les difficultés relèvent de la disponibilité des services offerts. Il arrive que la liste de services qui figure dans la base de données de l'accorderie ne soit pas à jour, que les informations pour joindre le membre qui offre des services ne soient pas correctes ou que des services ne soient plus offerts. D'après Accor-11: « Il y a beaucoup de personnes qui appellent les autres qui disent qu'ils n'offrent plus ce service. Il y a aussi une question de mise à jour des coordonnées. C'est vraiment dommage que les gens ne répondent pas au téléphone. C'est décourageant ». Le découragement produit par ces difficultés a un effet sur la motivation de participation des membres, amenant certaines membres à non seulement sursoir à leur activité à l'accorderie, mais aussi à créer un sentiment de frustration. Plusieurs répondants mentionnent des difficultés à rejoindre des accordeurEs ou des offres à jours.

[...] Il y a des personnes pour lesquelles les données ne sont plus à jour, leurs téléphones, leurs e-mails, etc., et les services qu'elles offraient, elles ne peuvent plus les offrir. Aussi, les disponibilités. Parce que le plus souvent, il n'y a pas de disponibilité. Moi, quand j'en avais besoin, si je savais que telle personne pouvait garder mes enfants de tel jour à telle heure, je n'aurai pas appelé cinq à six personnes pour me faire dire non, non. J'allais appeler la personne qui me dit : « ok, le 27 je suis disponible de 18 heures à 22 heures pour garder tes enfants ». J'allais appeler cette personne. Puis la réponse

sera beaucoup plus positive. Parce que la personne est déjà disponible. (Accor-10).

Ce point signale le défi pour l'accorderie de maintenir une base de données à jour concernant les offres de service, les coordonnées et la disponibilité des accordeurEs.

Il arrive aussi que certaines offres de service soient sujettes à incompréhension en ce qui concerne les ententes de services. À cet égard, une répondante nous signale :

J'offre aussi des petits ménages, mais j'ai fini par enlever ce service. Car ici, les ménages sont très vastes. Moi, j'offre des tâches ménagères légères. Ici, on te demande de nettoyer des cuisinières, des réfrigérateurs tous cramés. Donc, j'ai remplacé par des tâches ménagères légères. (Accor-1).

D'après Accor-14, les ententes de services doivent être clarifiées non seulement lors de la session d'accueil de nouveaux membres, mais également avant de commencer l'échange de services pour les deux parties.

## 4.4.2 Capacité d'écoute et d'empathie à l'égard des membres

Les répondantes interviennent sur des problèmes produits par certaines incompréhensions entre les membres et une ancienne administration. Certains projets ont été refusés sans raison valable nous dit-on (Accor-1, Accor-6, Accor-13, Accor-16). À cet égard, Accor-6 signale « Toutes mes propositions de projets étaient systématiquement rejetées sans motif. Ça, je n'ai jamais compris cette attitude ». Pourtant, selon l'équipe salariée : « Pour qu'une activité soit refusée ici, c'est si elle va à l'encontre des principes de l'accorderie. Ou si l'accorderie n'avait pas de financement pour réaliser ce projet-là ».

Mais, les répondantes ciblent bien la cause du problème. Elles ne remettent pas en cause l'accorderie en tant qu'organisation, mais, plutôt une attitude, de plus aujourd'hui corrigée. Selon Accor-6 : « J'étais beaucoup déçue, mais c'était une

question de personne à personne. Ce n'était pas l'accorderie en tant que telle. L'accorderie, c'est tellement beau comme concept ». Face à ce problème, on insiste sur le besoin de «S'assurer du processus de coconstruction de l'élaboration des projets. S'assurer du croisement de la vision de différentes personnes dans une vision plus collégiale. S'assurer d'être inclusif dans nos développements » (Équipe salariée).

## 4.4.3 Capacité à optimiser le temps de l'animatrice à la mobilisation

L'optimisation du temps de l'animatrice à la mobilisation permet non seulement de dynamiser les échanges de services, mais favorise la prise en charge de l'accorderie par ses membres. Mais, la situation financière de l'organisme a entrainé des restrictions horaires de l'agente de mobilisation. À cet égard, les répondantes ont insisté sur les qualités de l'animatrice, tout en mettant l'accent sur son rôle.

La personne qui est là présentement, je la trouve forte. Parce que, j'ai eu à faire avec trois ou quatre personnes qui travaillaient ici. On dirait qu'elle devine le besoin de la personne en bon temps. [..] Je trouve qu'elle a l'instinct de voir quelqu'un qui a besoin d'aide et d'aider cette personne. (Accor-13).

Ce que confirme Accor-16 en affirmant : « J'ai appartenu au groupe d'achat. Avec [elle], ça allait très, très bien. [Elle] est vraiment super. Lorsque tu vas la voir pour un problème, elle trouvera toujours une solution ».

Les répondantes considèrent que la principale contribution de l'animatrice à la mobilisation, au-delà de l'activation des échanges, réside dans la création des liens de confiance entre les membres dans le but de faciliter leur prise en charge de l'accorderie. Ainsi, d'après Accor-3, sa présence est vitale pour les membres.

Le temps de travail de l'animatrice est réduit. Donc, elle n'est pas présente tous les jours. Elle est très appréciée, ici, [...]. On se rend compte que l'agente de mobilisation est très importante. Si tu enlèves cette personne qui est la référence, et on ne sait pas si elle travaille, le

matin ou le soir ou si elle travaille tel jour et non tel autre jour. C'est très difficile pour les accordeurEs. (Accor-3).

Abondant dans le même sens, Accor-6 nous dit :

[...]. Ce n'est pas évident que des gens tous seuls se mettent ensemble. Ça ne se peut pas. Parce qu'il faut toujours quelqu'un pour accompagner. Il faut toujours quelqu'un pour structurer. Il faut toujours quelqu'un pour cadrer les choses. La façon dont ça se fait maintenant, il y a des projets collectifs, puis il y a des activités individuelles. Je trouve que les ressources humaines de l'accorderie comme telles, genres les animations comme telles, ce n'est vraiment pas suffisant. (Accor-6).

Accor-6 appuie ses propos par :

Ce n'est pas tout le monde qui a cette facilité de demander le service. Ce n'est pas tout le monde qui est porté à aller vers les autres. C'est là justement que l'animatrice est vraiment importante pour faire ce lien. Il faut que l'animatrice soit disponible pour faire ce travail de lien. Mais si elle doit s'occuper du groupe d'achat, de ceci ou de cela, à un moment donné, elle n'a pas nécessairement le temps de faire ce lien et c'est là où c'est faillible. (Accor-6).

Pour l'optimisation du temps de l'animatrice dans le but de la prise en charge de l'accorderie par les membres, Accor-3 signale l'importance de constituer des groupes de travail avec les membres sous la coordination de l'animatrice. À cet égard, un membre de l'équipe salariée nous dit :

[...] J'ai essayé de relancer de nouveaux accordeurs pour venir travailler le comité de permanence de vie associative. Je n'ai jamais réussi à monter. Le comité ne peut pas être formé par une personne. Il faut avoir minimum trois personnes. Parce qu'il y a beaucoup de choses à faire. (Équipe salariée).

## 4.5 L'importance de la proximité

Ce chapitre nous a permis de montrer d'une part le rôle qu'accomplit l'accorderie dans sa mission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à travers les échanges de services. Ainsi, ce chapitre a permis de montrer le potentiel des échanges de services dans une localité précaire. L'élargissement du réseau social, l'inclusion sociale, le partage interculturel, l'entraide, le confort économique moral et le développement du pouvoir d'agir sont des potentiels qu'offre une approche d'échanges de services basé sur le temps. Ces potentiels améliorent les conditions de vie des femmes vivant dans les situations de précarité. Cependant, ce chapitre nous a aussi permis de montrer qu'à côté de ces potentiels, il existe des enjeux pouvant nuire aux potentiels que revêtent des échanges de services. Ce chapitre nous a permis de montrer également la place combien importante accordée au leadership de l'équipe salariée. Notamment dans sa capacité d'écoute et d'empathie à l'égard des membres et aussi sa capacité à optimiser le temps de travail de l'animatrice considérée pour la dynamisation des activités d'échanges de services. Enfin, ce chapitre nous a permis de montrer l'importance de la proximité entre l'accorderie et les membres pour l'implication de ces derniers aux échanges de services. La proximité joue un rôle important dans la dynamisation des différents types d'échanges de services. C'est pourquoi, d'après Accor-11, il y a un travail à faire sur la question de la proximité. « Je constate que les personnes qui habitent à côté, ca marche mieux, comparativement aux personnes qui habitent trop loin » (Accor-11). Les répondantes insistent sur le fait que l'intérêt pour participer s'accroit lorsqu'on habite proche du local où fonctionne l'accorderie. Une répondante dit : « J'ai remarqué que c'est des gens qui résident ici et qui font des activités ici. » (Accord 14). Dans le même ordre d'idée, Accor-C nous dit: « J'habite juste en haut du local de l'accorderie. Ça fait que, pour moi, venir en bas, ça me permet de sortir de la maison, de participer aux activités qui sont en place ». Ces propos sont confirmés par Accor-2 qui dit : «[...]. J'aurais plus un lien social avec l'accorderie si c'était plus proche de chez moi ».

## CHAPITRE V

## DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL DES ÉCHANGES DANS UNE COLLECTIVITÉ PRÉCAIRE

## 5.1 Introduction au chapitre 5

Ce chapitre est constitué de trois parties. Les deux premières portent sur les objectifs de la recherche et nous répondons aux questions de recherche. La troisième partie s'ouvre sur les défis qui se posent aux leaders de l'organisme.

5.2 Objectif secondaire 1 : examiner l'adéquation entre la mission de l'accorderie et les effets observés sur les membres

La mission de l'Accorderie de Montréal-Nord est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, dans un premier temps, nous avons cherché à vérifier dans quelle mesure les femmes membres peuvent être touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale.

D'après Mercier (1995, p. 11), « est estimé pauvre celui qui ne peut pas satisfaire les besoins définis par son groupe social ». Selon Georg (1998, p. 96), « les pauvres, en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales ». Mais, pour ce qui est des études quantitatives, Langlois et Bonneau (2015) affirment que la pauvreté se définie selon le seuil de pauvreté ou selon celui de faible revenu. A cet effet, Olm et Simon (2005, p. 22) affirment : « est considéré comme pauvre un ménage dont le niveau de vie est inférieur à un seuil en se référant à la distribution nationale des revenus ». Au Québec, le calcul de ce seuil de faible revenu se base sur la mesure du panier de consommation qui à son tour se fonde sur, à la fois le coût des biens et services par région d'habitation, la taille et le revenu moyen des ménages (Bonneau et Langlois, 2015). Ainsi, d'après le CEPE (2012):

Sont considérés comme pauvres les ménages dont le revenu ne permet pas de se procurer un panier de consommation qui permet de subvenir à ses besoins matériels fondamentaux : se nourrir de manière suffisante, saine et représentative des goûts des consommateurs ; se vêtir et se chausser convenablement ; se loger comme locataire dans un logement de grandeur acceptable, qui offre l'eau, le chauffage et l'électricité et qui contient l'équipement nécessaire à la vie quotidienne ; avoir accès à un moyen de transport, que ce soit le transport en commun ou la voiture (CEPE, 2012 cité par Bonneau et Langlois, 2015, p. 13).

Or, nos résultats montrent non seulement que la moitié des répondantes vit avec un revenu annuel inférieur à 20000\$ (Tableau 2.4), mais aussi, que plus de la moitié vit de l'aide sociale. L'analyse du profil socioéconomique de nos répondantes (Tableau 2.3) montre que le revenu de la moitié de celles-ci ne leur permet pas de faire face à tous leurs besoins. D'ailleurs, nos résultats révèlent que la raison d'être membre de l'accorderie pour la majorité des répondantes est de pouvoir combler leurs besoins économiques. Le système d'échanges basé sur le temps leur permet de s'offrir des services que leurs moyens financiers ne leur permettraient pas de s'offrir. En comparant nos résultats (Tableau 2.4) aux données de Statistique Canada (2011) par rapport au seuil de revenu dans la région métropolitaine de recensement de Québec, nous pouvons affirmer que l'Accorderie de Montréal-Nord est en adéquation avec sa mission. Elle s'adresse surtout aux personnes en situation de pauvreté, notamment les femmes démunies en termes de revenu.

En plus de la lutte contre la pauvreté, l'Accorderie de Montréal-Nord vise aussi à s'attaquer à l'exclusion sociale. L'analyse des résultats montrent que la présence d'un local est la clé de réussite de l'inclusion sociale. Permettant aux membres de se rencontrer, se parler, partager des cultures différentes, mener des activités d'échanges individuelles, collectives ou associatives, ce local favorise l'inclusion sociale et les échanges réalisés et les projets menés constituent des véritables activités thérapeutiques pour les plus isolées socialement. Nos résultats rejoignent

ainsi ceux de Boulianne et Comeau (2012); Brassard (2015) et Fare (2012a) concernant l'Accorderie de Québec.

5.3 Objectif secondaire 2 : dégager l'effet de l'accorderie sur les femmes démunies membres de l'Aaccrderie de Montréal-Nord, particulièrement celles immigrantes

L'analyse de l'effet de l'accorderie de Montréal-Nord sur les femmes démunies, particulièrement les immigrantes offrent trois dimensions. Nous aborderons successivement la dimension sociale, économique et le pouvoir d'agir qu'engendrent les échanges de services.

## 5.3.1 De la dimension sociale de l'échange de services

Les résultats révèlent que l'Accorderie de Montréal-Nord favorise la socialisation de ces membres et particulièrement des femmes immigrantes (Voir 4.2.1). Cellesci rencontrent des personnes d'horizons divers, permettant ainsi de briser le cercle vicieux de l'isolement social, d'élargir leur réseau social, de favoriser l'inclusion sociale pour certaines et le partage interculturel pour d'autres. En bout de ligne, de faciliter leur intégration sociale. Ces résultats coïncident avec ceux obtenus par d'autres chercheurs sur d'autres cas (Fare, 2012a; Langlois et Bonneau, 2015).

## 5.3.2 De la dimension économique de l'échange de services

Les enquêtes suggèrent que les échanges de services permettent d'améliorer la situation économique des répondantes lorsque les services demandés sont reçus. Dans une société où l'argent permet de s'offrir des biens et services de base pour la survie (Tremblay-Pepin et Labrie, 2016), le temps comme monnaie d'échange, a permis aux répondantes d'accéder à des services qu'elles n'auraient pas pu se procurer autrement. Ces résultats révèlent l'importance de l'entraide axée sur la solidarité pour des personnes vivant dans une situation de précarité. Aussi, cette entraide a certes une valeur monétaire non négligeable pour les répondantes. Nos résultats corroborent ceux de Boulianne et Comeau (2012a) et de Ninacs (1995, p.

2). Ce dernier considère que : « les acquis de l'entraide économique peuvent s'avérer avantageux » dans la lutte contre la pauvreté et aider à combattre l'exclusion sociale.

Par contre, les données recueillies dans le cadre de cette étude n'ont pas permis de chiffrer la valeur monétaire générée par les échanges de services pour les répondantes. Dans la mesure où il n'a pas été possible de savoir précisément le nombre de services qu'elles ont eu à échanger. À titre comparatif, chaque membre a échangé en moyenne au moins 66 heures (N.B. certains services ne sont pas comptabilisés par l'administration de l'accorderie, car l'échange se fait spontanément entre les membres) au cours de l'année 2014 (Entrevue 2). Sur le marché, les prix des offres de services de l'accorderie sont très variables, mais pour la grande majorité le prix peut être évalué entre 10 et 90\$ par heure, on peut donc supposer qu'en moyenne, une économie d'au moins 1000 dollars par membre a été effectuée en 2014. Toutefois, le nombre d'heures de services échangés varie drastiquement selon les répondantes ce qui laisse penser que cette moyenne n'est que très peu représentative.

## 5.3.3 Du pouvoir d'agir de l'échange de service

Cette étude montre que l'Accorderie de Montréal-Nord est un espace permettant aux répondantes, surtout immigrantes ou vivant dans une situation de précarité de mettre en pratique leurs savoirs tout en intégrant de nouvelles compétences à travers les échanges de services (voir types d'échanges de services). Nos résultats révèlent que ces activités d'échanges de services procurent chez les répondantes une certaine confiance en soit, une reconnaissance de sa propre identité et une reconnaissance de ses compétences. Ces résultats se situent dans la continuité de ceux de Ninacs (1995) et de Le Bossé et Lavallée (1993) et révèlent le caractère important qu'ont les organisations communautaires d'économie sociale et solidaire dans la pratique et le développement du pouvoir d'agir des membres. Les enquêtes montrent que la valorisation des savoirs de femmes immigrantes peut leur permettre de redéfinir leur identité, comme cela a été observé par exemple à

Hong Kong (Hung, 2012). De même, en croisant les résultats de plusieurs études, Chamberland et Le Bossé (2014b) ont montré qu'au sein des organisations communautaires, les femmes immigrantes peuvent faire valoir leurs compétences et en acquérir de nouvelles.

En regard des résultats obtenus, notre étude montre que l'Accorderie de Montréal-Nord constitue un cadre propice au développement du pouvoir d'agir des femmes immigrantes (voir 4.2.3) En effet, l'accorderie favorise le partage de savoirs, le renforcement de la capacité d'action et du leadership, l'intégration économique et l'inclusion sociale. En tenant compte des modèles conceptuels centrés sur le pouvoir d'agir, rejoignant Bilodeau et Le Bossé (2009), nous concluons que l'accorderie facilite le développement du pouvoir d'agir des membres.

## 5.4 Des enjeux de l'échange de services

Les enquêtes révèlent l'existence d'enjeux susceptibles d'influencer l'impact social des échanges de services sur les conditions de vie des membres en situation précaire. Nous les classons en deux catégories : les défis et les limites.

## 5.4.1 Défis

Le premier défi est de combler les besoins des membres en établissant un pont entre l'offre et la demande. Certes, il est important que les offres de services soient aussi nombreuses que diversifiées (Brassard, 2015; Fare, 2009). Mais, lorsque l'offre de services ne coïncide pas avec les besoins, les effets recherchés ne seront atteints que partiellement. D'après Langlois et Bonneau (2015) la participation des membres des organisations dépend surtout des besoins à combler.

Le deuxième défi concerne l'appropriation de l'accorderie par ses membres, soit les accordeurEs. Nos résultats montrent que le comportement de certains membres ne favorise pas la participation aux échanges de services (voir 4.3). Par ailleurs, nos résultats mettent en exergue l'importance de la capacité d'écoute et de

l'empathie de la part de tous les membres et intervenants. Les faiblesses en cette matière se traduisent par la démotivation des membres et un manque d'implication, comme le montre le cas de certaines répondantes. De plus, nos résultats révèlent l'existence de conflits entre certains membres (voir 4.3). Or, il ne semble pas y avoir d'espaces permettant de les traiter et de les maîtriser.

## 5.4.2 Limites

Nous distinguons deux limites à l'expansion de l'accorderie. La première est liée à la santé et la deuxième au matériel. Certains membres de l'accorderie sont confrontés à des problèmes de santé physique et mentale. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la part que représente cette catégorie sociale dans l'accorderie, mais elle est bien visible. Même si notre étude ne s'intéresse pas à la santé des membres, il demeure que l'un des volets étudiés concerne les facteurs pouvant favoriser ou défavoriser la participation des membres aux activités d'échanges de services. Ainsi, lorsque les conditions de santé font défaut, leur participation est compromise. Or, comme les problèmes de santé sont appréciables, ceci représente une limite au déploiement de l'accorderie. La deuxième limite est relative aux difficultés matérielles. Nos résultats montrent que plusieurs répondantes sont dans l'incapacité de participer parce qu'elles sont incapables d'assumer les frais nécessaires à la participation. Par exemple, pouvoir se déplacer pour rendre service nécessite des frais auquel l'accordeure a parfois du mal à faire face. D'après Langlois et Bonneau (2015, p 3) « plus les personnes éprouvent de la difficulté à combler leurs besoins matériels, moins elles ont de temps à accorder à leur participation sociale et privilégient des stratégies individuelles pour combler leurs besoins ».

## CONCLUSION

Cette recherche a poursuivi deux objectifs. Le premier objectif était d'analyser l'adéquation entre la mission de l'accorderie et les effets observés sur le terrain. Le deuxième objectif était d'analyser les l'effet de l'accorderie sur les femmes démunies. Nous avons voulu répondre à la question générale libellée comme suit : en quoi une approche d'échanges de services basée sur le temps est-elle susceptible d'améliorer les conditions de vie et l'intégration des femmes en situation précaire et vulnérable? Le chapitre I a permis de documenter cette question et de la placer dans son contexte. Cela nous a permis d'en dégager deux questions secondaires. Est-ce que l'Accorderie de Montréal-Nord révèle bien le potentiel des systèmes d'échanges de services? En quoi l'expérience de l'accorderie est-elle bénéfique pour les femmes accordeures démunies de Montréal-Nord, particulièrement pour les femmes immigrantes?

Pour atteindre ces objectifs, nous avons eu recours à une démarche exploratoire sur la base des entrevues exploratoires et la recension des écrits relative aux échanges de services en général et au modèle accorderie en particulier. Cette démarche a été présentée au chapitre II. Des entrevues individuelles auprès de 16 accordeures et deux focus groups ont été effectués. Le focus group a permis la validation des observations dégagées des entrevues individuelles. Toutes les données recueillies ont été traitées et analysées à l'aide Nvivo 11, un logiciel de traitement des données qualitatives. Ce logiciel a facilité l'analyse en regard de nos concepts théoriques.

Les résultats de cette recherche, reportés dans les chapitre III et IV, ont permis de mettre en exergue trois dimensions majeures que révèle le potentiel des activités d'échanges de services basées sur le temps telles que pratiquées à l'Accorderie de Montréal-Nord. Le premier potentiel révélé par cette étude est le caractère social de l'échange de services. À cet égard, trois constats peuvent être soulignés. Tout d'abord, la naissance de nouveaux liens sociaux entre individus qui ne se

connaissaient pas avant l'implantation de l'Accorderie a été mise en évidence, ainsi que le renforcement de liens sociaux à travers les échanges de services. Ensuite, les résultats ont montré que l'échange de services favorisait l'inclusion sociale des membres accordeurs les plus exclus socialement. Enfin, le partage interculturel s'est révélé important pour les accordeures lors des activités d'échanges. Par exemple, ces échanges ont permis d'éveiller la découverte de la richesse culturelle sur le plan culinaire, du mode de vie, voire religieux. D'après les résultats, le local qui sert de lieux d'opérations de l'accorderie joue un rôle crucial dans les activités qui favorisent les liens sociaux et les échanges auxquelles se réfèrent ces trois constats. Un espace commun favorise les liens et la solidarité entre les membres.

Le deuxième potentiel que nous avons pu dégager concerne la dimension économique de l'échange de services. Bien qu'il ait été difficile de le démontrer avec des chiffres concluants, les résultats de notre recherche montrent les effets économiques des échanges basés sur le temps. En considérant le temps comme étant partie prenante des SEL, les résultats ont montré que les membres démunies pouvaient s'offrir des services qui leur seraient inaccessibles à travers le marché ordinaire. Ainsi, les résultats ont montré l'importance de la valeur économique de l'entraide sociale pour les accordeures de Montréal-Nord en situation de précarité. Les résultats ont permis de montrer les effets très positifs des échanges de services basés sur le temps quant aux conditions de vie des femmes en situation de précarité.

Le troisième et dernier potentiel que suggèrent les résultats concerne le pouvoir d'agir. Les résultats ont permis de monter que les échanges de services constitue un terreau favorable à l'expression et au renforcement de la capacité d'action des femmes démunies.

Indéniablement, les résultats ont montré que les effets de l'Accorderie de Montréal de Montréal-Nord sont largement positifs sur l'ensemble des membres, particulièrement sur les femmes vivant dans une grande précarité. Cependant, les

résultats ont révélé l'existence d'un certain nombre de facteurs pouvant influencer négativement les effets positifs engendrés par les échanges de services. Ces facteurs étaient relatifs à la gestion et à la mise jour des offres ainsi que des coordonnées des accordeurEs. Les retards en cette matière nuisent au dynamisme des échanges de services entre accordeurEs.

Les analyses proposées au chapitre V, à partir des résultats décrits aux chapitres III et IV ont permis de mettre plus en évidence les effets des échanges de services réalisés au sein de l'Accorderie de Montréal-Nord. Pour les accordeures vivant dans une grande pauvreté, l'expérience de l'accorderie de Montréal-nord servait de source d'enrichissement social. En même temps, les enjeux découlant des analyses des résultats ont permis de suggérer certaines mesures à prendre pour améliorer le service aux accordeures. Une de ces propositions cible un meilleur ajustement de l'offre de services par rapport aux besoins. Une autre proposition concerne une plus forte appropriation de l'accorderie par les accordeurEs. D'autre part des limites auxquelles est confrontée l'expérience de l'Accorderie de Montréal-Nord sont liées à l'état de santé physique et mentale des participantes ainsi qu'aux situations de grande pauvreté des populations ciblées.

Notre recherche comporte certaines limites inhérentes à la méthode et aux données collectées. En premier lieu, le caractère de l'échantillon n'a pas permis de mettre en relation le degré de motivation des répondantes à participer aux échanges de services avec le profil socioéconomique. Il n'a également pas été possible de dégager une analyse tendancielle en fonction du nombre de services offerts et reçus, de l'âge, de l'origine sociale ou géographique. Il n'a non plus pas été possible d'établir la valeur monétaire engendrée pour chaque service échangé depuis l'adhésion de l'accordeure pour une évaluation de l'impact économique. Enfin, à cause de la taille de l'échantillon, certaines données n'ont pas pu être exploitées car elles trahissaient l'identité des personnes.

Finalement, nous pouvons formuler quatre questionnements suite aux résultats obtenus : comment les leaders dans les organisations communautaires d'économie

sociale et solidaire comprennent et agissent face aux besoins des personnes en grande précarité? Comment ces leaders s'assurent – ils ou elles de la pleine implication des membres les plus vulnérables? Au delà des principes et valeurs adoptées par les organisations de l'économie sociale et solidaire, quels sont les outils permettant de mesurer l'efficacité de ceux-ci en faveur des plus vulnérables? Comment optimiser le lien de confiance entre les membres d'une organisation basée sur l'échange de services?

Rappelons en terminant qu'en portant notre choix sur l'accorderie, nous avons été motivée par le caractère transposable du modèle d'un territoire à l'autre, notamment vers un pays du tiers-monde tel la Guinée. Cette reproductibilité nous semble possible, mais elle exige qu'une organisation soit apte à fournir à l'accorderie les moyens financiers, humains et matériels pour son fonctionnement. À l'origine de la naissance de l'accorderie se trouve la difficulté d'accès aux crédits bancaires classiques. D'où l'apport important de la fondation Saint-Roch et la Caisse d'Économie Solidaire Desjardins dans la création et la pérennisation de cette initiative innovante. Ainsi, dans la perspective d'une implantation de l'accorderie en Guinée, des organisations à vocation sociale pourraient être mobilisées. Un exemple de ce genre d'organisation est la tontine africaine qui pourrait être un point d'encrage pour l'accorderie en effectuant certains ajustements. Par exemple, le matériel informatique nécessaire à la gestion de la banque des offres de services et aux transactions d'échanges pourrait être substitué par un support physique, tel qu'un cahier de registre, compte tenu de la difficulté d'accès à l'électricité pour faire fonctionner un ordinateur en Guinée.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les tontines sont des organisations à but non lucratif de rotation d'épargne et de crédit. Elles fonctionnent sur la base d'une rotation des fonds entre les membres. Le choix du membre devant recevoir le fonds se fait soit par tirage, soit par consensus, soit encore par une décision de l'organisateur (Kane, 2010). La rotation est cyclique et prend fin lorsque chaque membre de la tontine a payé ses cotisations et a, à son tour, perçu le produit de la tontine (Kounkou, 2008). D'après ce dernier auteur, les produits de la tontine sont dans la majorité des cas basés sur l'argent. Avec l'évolution de cette pratique solidaire, de nouveaux produits ont été associés. Tels que des besoins matériels d'un ménage (p. ex. la vaisselle, les vêtements, etc.). Toutefois, les chaque personne perçoit la même valeur monétaire pour chaque produit. Selon la réputation du leader de l'association, la taille des tontines peuvent atteindre deux cent ou trois cent personnes (Kounkou, 2008).

Toutefois, pour optimiser les chances de réussite du transfert d'une telle structure, une étude pilote devrait être effectuée afin d'identifier aisément les besoins et ajustements possibles dans le contexte guinéen.

## ANNEXES

## ANNEXES A

## GUIDE D'ENTREVUE EXPLORATOIRE: ENTREVUE 1

## 1. Pertinence de l'étude sur les Accorderies

Le soutien financier est sans aucun doute l'un des facteurs de réussite de l'Accorderie au Québec. Cet appui financier rend possible les activités liées au groupement d'achat alimentaire et au crédit solidaire. A votre avis :

- a. Y-a-t-il des aspects novateurs qui font de l'Accorderie un dispositif social particulier au sein de l'économie sociale ?
- b. Comment pourrait-on assurer la pérennité de l'Accorderie sans l'appui financier de la caisse d'économie solidaire Desjardins et la fondation Saint-Roch?
- c. Qu'apporte de particulier l'Accorderie dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et avec quels indicateurs pourrait-on décrire cette singularité (comparativement aux autres initiatives de l'ESS)?
- d. Quels seraient les facteurs pertinents à étudier pour décrire l'impact de l'Accorderie à l'échelle provinciale ?
- e. Est-ce que la structure et le fonctionnement actuels de l'Accorderie permettraient d'élargir les champs d'application (le groupement d'achat alimentaire et le crédit solidaire) afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale? Si oui, que préconiseriez-vous? Si non, pourquoi?
- Pertinence de l'étude sur les femmes au sein des Accorderies

Les 2/3 des membres de l'Accorderie sont des femmes (Brassard, 2014).

a. Y a t-il des facteurs qui pourraient expliquer cet état de fait et quels seraient les indicateurs à prendre en compte pour les expliquer?

2/3 des membres sont des femmes et l'Accorderie a pour finalité, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La déduction renvoie au fait qu'il y a plus de femmes pauvres et exclues.

- b. Le fait qu'il y ait plus de femmes influence t-il la structure, le fonctionnement et les activités pratiquées au sein de l'Accorderie? Si oui, comment? Quels seraient dans ce cas, les indicateurs permettant de mesurer cette influence?
- c. Quels seraient les indicateurs à prendre en compte pour évaluer le niveau de participation des femmes au sein de l'Accorderie ?
- d. Existe-t-il des difficultés spécifiques liées aux femmes dans l'Accorderie? Si oui, lesquelles? Quels seraient les indicateurs permettant de les expliquer et/ou de les mesurer?
- e. L'Accorderie est-elle en mesure d'apporter des réponses à des problématiques spécifiquement liées aux femmes? Comment juger de la pertinence de ces réponses à ces problématiques spécifiques?
- f. Si l'on veut évaluer le regard des femmes sur l'Accorderie, quels seraient les indicateurs déterminants ?
- 3. Pertinence du rapport Accorderie PE
- a. Selon vous comment pourrait-t-on caractériser la nature du rapport entre ces deux entités complémentaires et quels seraient les critères permettant d'évaluer leur niveau d'indépendance?
- b. Comment pourrait-t-on évaluer l'effet combiné de leur rapport sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et quels seraient les indicateurs pertinents pour faire une telle évaluation ?
- c. Selon vous, les activités de l'Accorderie soulève-t-elles des problématiques en relation avec la condition de la femme qui mériteraient d'effectuer un travail de recherche pour y répondre ?

## ANNEXES B

## GUIDE D'ENTREVUE EXPLORATOIRE : ENTREVUE 2

- 1. Place de l'Accorderie au sein de PE
- a. Quelle est la raison pour laquelle PE s'est associée à l'Accorderie ? Quel est le facteur clé de cette union ?
- b. Quelles sont les valeurs les plus importantes qui vous ont amené à converger ?
- c. Qu'apporte l'Accorderie aux activités de PE et aux projets mis en œuvre par PE et inversement ?
- d. Comment l'Accorderie influence-t-elle les concepts de PE?
- 2. Femmes de PE et l'Accorderie
- a. Auriez-vous des données concernant les membres impliqués (évolution du nombre de membres au cours des années, répartition selon le genre, tranches d'âge des membres, leur niveau d'étude, motivations, etc.)?
- b. Est-ce qu'il y a un effet en termes de projet, en termes d'orientation?
- c. Y a-t-il des difficultés spécifiques aux femmes de PE?
- d. L'Accorderie apporte-t-elle des réponses à ces éventuelles difficultés ou à d'autres problématiques ?
- e. De quelle manière appréhendez-vous et adaptez-vous vos actions en fonction des contextes sociaux liés aux différents territoires d'intervention ?
- f. Comment aurait évolué PE s'il n'y avait pas eu l'Accorderie ?
- g. Vous avez plusieurs autres partenaires dans le système d'acteurs, la SHAPEM, l'IUPE. Au-delà des questions d'organisation? Du point de vue idéologique, comment ces structures s'auto influencent en regard de l'Accorderie?

## ANNEXES C

## GUIDE D'ENTREVUE EXPLORATOIRE: ENTREVUE 3

- Accorderie de Montréal-Nord
- a. Dans quel contexte est née l'Accorderie de Montréal-Nord ?
- b. Depuis la création de cette Accorderie, quels ont été les plus gros obstacles à surmonter et quelles ont été les étapes majeures qui ont aidé à développer cette Accorderie?
- c. Quelle (s) est (sont) la (les) spécificité(s) de l'Accorderie de Montréal-Nord par rapport aux autres Accorderies de Québec ?
- d. Comment l'Accorderie est-elle structurée et comment fonctionne-t-elle (répartition des tâches, gestion administrative, prise de décision, nombre de personnes, etc.) ?
- e. Auriez-vous des données concernant les membres impliqués (évolution du nombre de membres au cours des années, répartition selon le genre, tranches d'âge des membres, leur niveau d'étude, motivations, etc.) ?
- f. Quelles sont les actions menées, les difficultés rencontrées et comment l'Accorderie se positionne face à ces éventuelles difficultés ?
- g. Y-a-t-il des difficultés inhérentes auxquelles l'Accorderie peine à trouver une réponse adéquate ?
- 2. Accorderie et participation des femmes
- a. En moyenne, les membres de l'Accorderie sont majoritairement des femmes (75%), est-ce également le cas de l'Accorderie de Montréal Nord?
- b. A votre avis, quels sont les facteurs qui expliquent cet état de fait ?
- c. Vu que les 2/3 des membres sont des femmes et étant donné que la finalité de l'Accorderie est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, peut-on déduire que les femmes sont plus pauvres et plus exclues.

- d. Y a-t-il des difficultés spécifiques aux femmes à l'Accorderie et comment l'Accorderie se positionne-t-elle par rapport à ces difficultés ?
- e. Le pourcentage homme-femmes influence-t-il les activités et la vision de l'Accorderie ? Si oui, comment ?

## 3. Effet de PE sur l'Accorderie

- a. Quelle est la raison pour laquelle l'Accorderie s'est associée à PE ? Quels sont les facteurs clés de cette union ?
- b. Qu'apporte PE aux activités de l'Accorderie et aux projets mis en œuvre par l'Accorderie et inversement ?
- c. Quelle est la contribution de PE à la vision de l'Accorderie et inversement?
- d. Les difficultés sur les échanges de services entre les membres de l'Accorderie (ils échangent peu de services entre eux)?

## ANNEXES D

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre du projet de recherche :** « Impact de l'Accorderie de Montréal-Nord sur le cadre de vie des femmes immigrées »

## Identification

Je m'appelle Kadiatou Sylla, responsable de ce projet de recherche qui s'effectue dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de monsieur Juan Luis Klein, professeur au département de géographie, Université du Québec à Montréal.

Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, des tâches demandées aux participantes, avantages, risques et inconvénients. Vous pourrez me poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

## But général du projet de recherche

Le but de ce projet est de saisir les enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale dont font face certains groupes sociaux vulnérables (femmes immigrées) à travers leur portrait socioéconomique et la réponse locale qu'apportent les initiatives locales de développement (ILD) telles que l'Accorderie de Montréal-Nord.

## Tâches demandées aux participantes

Vous êtes invitée à participer à ce projet par l'entremise d'une entrevue individuelle d'environ 90 minutes au cours de laquelle il vous sera demandé les éléments ci-après :

- Questions d'ordre social ayant trait à votre situation à la maison
- Questions d'ordre économique (votre occupation ainsi que votre revenu)
- Questions sur les services offerts par l'Accorderie

Cette entrevue sera enregistrée numériquement avec votre permission. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la participante. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

## La recherche a pour objectifs:

- 1 Dresser le portrait socioéconomique des femmes immigrées membres de l'Accorderie de Montréal-Nord ;
- 2. Analyser, l'impact social et économique de l'Accorderie sur le cadre de vie d'une vingtaine d'accordeures immigrées ;

## Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur la contribution sociale et économique des ILD sur le cadre de vie des femmes immigrées. Il n'y a aucun risque relié à la recherche pour les participantes sauf que certaines questions pourraient provoquer de l'inconfort chez elles. Si cela advenait à une participante, celle-ci est libre de ne pas y répondre sans avoir à se justifier. Chaque participante pourra se retirer de cette recherche en tout temps, sans avoir à fournir des raisons et sans être pénalisée par sa décision.

## Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls, la responsable du projet et son directeur de recherche auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits au mois de décembre 2016, date prévue pour la fin du projet.

## Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que la responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

## Compensation financière

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de la recherche parviendra aux participantes qui en manifesteront le désir.

## Des questions sur le projet ou sur vos droits

Vous pouvez contacter madame Kadiatou Sylla au (514) 566-1294 ou par courriel à (sylla.kadiatou@courrier.uqam.ca) pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche monsieur Juan luis Klein au (514) 987-3000 # 8909 ou par courriel (klein.juan-luis@uqam.ca) des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participante à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CÉRPÉ), par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514)-987-3000 # 1646 ou par courriel à : (savard.josee@uqam.ca).

## Remerciements

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

## **Signature**

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Signature du participant :		Date :
KADIATOU SYLLA, 7330	rue St André H2R2P7 Montr	éal Québec :
	but, la nature, les avantages e ma connaissance aux question	
Signature de la responsable o	du projet :	Date :

KADIATOU SYLLA, 7330 rue St André H2R2P7 Montréal Québec

## ANNEXES E

## GUIDE D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE À L'INTENTION DES 16 RÉPONDANTES

## Mise en contexte

Je vous remercie pour votre participation à cette entrevue qui porte sur : « L'impact de l'Accorderie de Montréal-Nord sur le cadre de vie des femmes immigrantes ».

Cette recherche s'effectue dans le cadre d'un projet de maîtrise en géographie de l'étudiante Kadiatou Sylla.

L'entrevue aura une durée approximative de 90 minutes et elle comprend les éléments suivants :

- Questions d'ordre social
- Questions d'ordre économique
- Questions sur les services offerts par l'Accorderie de Montréal-Nord.

Fiche signalétique
Numéro d'identification :
Âge :
Date d'arrivée au Québec (Montréal) :
Date d'adhésion à l'Accorderie de Montréal-Nord :
Questions d'ordre social
1. Quelle est votre situation familiale (statut civique, enfants, famille élargie) ?
2. Comment est composé votre ménage : vous vivez seule?, sinon, qui fait partie de votre ménage) ?
3. Quels sont vos principaux besoins (les vôtres et ceux de votre famille) ?
4. Quelles sont vos relations sociales (amitié, échanges divers) ?
5. Est-ce que vous pensez avoir plus de relations sociales depuis que vous êtes membres de l'Accorderie ? Quel type ? À quelle fréquence ?
6. Parlez-nous de vos relations avec les membres de l'Accorderie ? Se limitent- elles aux échanges de services prévus dans cette structure ou se sont-elles élargies à d'autres domaines ? Lesquels ? Avec quelle fréquence ?
7. Quels effets apportent les échanges de services dans votre vie, ou dans votre

ménage?

## Questions d'ordre économique

- 1. Quel diplôme avez-vous obtenu dans votre pays d'origine ?
- 2. Quelle est votre principale occupation (professionnelle)?
- 3. Avez-vous d'autres occupations?
- 4. Quelles sont les principales sources de revenu de votre ménage (les vôtres et ceux qui habitent avec vous)?
- 5. Quel est le revenu annuel de votre ménage?
- a. 1 à 10000\$
- b. 10001 à 20000\$
- c. 20001 à 30000\$
- d. 30001 à 40000\$
- e. Plus de 40000\$

## Questions sur les services de l'Accorderie que vous avez utilisés

- 1. Quels sont les services les plus importants pour vous à l'Accorderie ?
- 2. Quels sont les services que vous utilisés régulièrement ? Donnez-nous des exemples des services utilisés récemment et racontez-nous comment le tout s'est fait ?
- 3. Dans quelle mesure ces services ont-ils un impact sur votre vie ou sur celle de votre ménage ?
- 4. Auriez-vous des suggestions pour améliorer les services offerts pour le bon fonctionnement de l'Accorderie ?

## ANNEXES F

## GUIDE D'ENTREVUE EN FOCUS GROUP À L'INTENTION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE

- 1. À votre avis, quels sont les aspects valorisants pour les accordeures dans les échanges de services basés sur le temps ? Pour les femmes accordeures et les immigrantes en situation de précarité ?
- 2. Quels sont les problèmes et frustrations que soulèvent les échanges de services ?
- 3. Quelles devraient être les améliorations à apporter ?
- 4. Y-a-t-il d'autres commentaires que vous voulez ajouter ?

Je vous remercie!

## ANNEXES G

## GUIDE D'ENTREVUE EN FOCUS GROUP À L'INTENTION DE QUATRE ACCORDEURES

- 1. À votre avis, quels sont les aspects valorisants pour les accordeures dans les échanges de services basés sur le temps ? Pour les femmes accordeures et les immigrantes en situation de précarité ?
- 2. Quels sont les problèmes et frustrations que soulèvent les échanges de services ?
- 3. Quelles devraient être les améliorations à apporter ?
- 4. Y-a-t-il d'autres commentaires que vous voulez ajouter ?

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

## **ANNEXES H**

## GUIDE D'ENTREVUE POUR COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

A

- 1. Comment avez-vous connu l'Accorderie?
- 2. Pourquoi avez-vous fait le choix d'adhérer à l'Accorderie?
- Quelles étaient vos attentes en adhérant à l'Accorderie ? Qu'attendiez-vous de l'Accorderie lors de votre adhésion ? 3
- 4. Comment jugeriez-vous vos attentes depuis que vous êtes accordeure?

# B/Parlez-nous des services que vous avez utilisés depuis vous que êtes accordeure

		Ī	(			
ervices   Nombre de fois   Total   Coût	Total		Co	Ħ	Quels sont les services	Avez-vous un
ilisés que vous avez temps reçu mor	temps reçu			nonétaire (\$)	que vous avez	commentaire
utilisé ce service par service pour	par service	par service pour	nod	pour chaque	sollicités, mais	à faire ?
(Fréquence : serv	(Fréquence :	serv	serv	ervice offert	l'accordeurE n'était	
mois, année)	mois, année)				pas disponible	
					(préciser le nombre)	

-	Groupe d'achat alimentaire			
2	Prêt solidaire			
3				

C/ Parlez-nous des services que vous avez offerts depuis que vous êtes accordeure

No No	Services	N0 Services Combien de Nombre	Nombre	Total	Coût	Quels sont les	Avez-vous un	
	offerts	fois avez-	d'accordeurEs	temps	monétaire	monétaire services pour lesquels	commentaire à	
		vous offert	ayant	offert	(\$) bour	vous avez été	faire?	
		ce service	bénéficiés de ce	par	chaque	sollicitée, mais, vous		
		(Fréquence : service	service	service	service	n'étiez pas disponible		
		mois,			offert	(préciser le nombre)		
		année)						
1								

D/ En tant qu'accordeure, qu'apportez-vous de plus à l'Accorderie pour son bon fonctionnement en tant qu'organisation ?

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Accorderie. (2008). Manuel d'opération. (Accorderie éd.). Québec.
- Accorderie. *Historique* et *Échange de services*. [En ligne] <a href="http://accorderie.ca/lechange-de-service/">http://accorderie.ca/lechange-de-service/</a> Page consultée le 10 mars 2016.
- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. (2011). Regard sur la défavorisation Montréal-Nord. Serie 2, 20. [En ligne] <a href="https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\_asssmpublications/978">https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\_asssmpublications/978</a> -2-89494-994-8.pdf. Page consultée le 11 octobre 2015.
- Ahmed, P.O. (2010). La solidarité vue par l'économie sociale et solidaire. *Tiers Monde* (4), 181-197.
- Arnstein, S. (1969). Une échelle de la participation citoyenne. *Journal de l'American Institute of Planners*, 35, 216-224.
- Assogba, Y. (2008). Développement communautaire en Afrique. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Atkinson, R. (1998). Les aléas de la participation des habitants à la gouvernance urbaine en Europe. Les annales de la recherche urbaine, 80-81, 75-84.
- Avolio, B.J., Jung, D.I., Murry, W. et Sivasbramaniam, N. (1996). Building highly developed teams: Focusing on shared leadership process, efficacy, trust, and performance. In M. M. Beyerlein and D. A. Johnson (Eds.), Advances in interdisciplinary study of work teams: Team leadership, 3, 173–209. Greenwich, CT: JAI Press.
- Bakkour, D. (2013). *Un essai de définition du concept de gouvernance*. No. 13-05. LAMETA, Universtiy of Montpellier. [En ligne] <a href="http://www.lameta.univ-montp1.fr/Documents/ES2013-05.pdf">http://www.lameta.univ-montp1.fr/Documents/ES2013-05.pdf</a>. Page consultée le 11 mai 2016.
- Baron C., (2007). Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxes et atouts. *Revue Tiers Monde*, (2), 325-342.
- Belloni, M.C. (1996). Les politiques du temps des villes en Italie. Les Cahiers du Mage, 2(96), 61-76.
- Bertin, A. (2007). Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire: une analyse des interactions appliquée à la Guinée. Thèse de doctorat. Université Montesquieu-Bordeaux IV (France). 473 p.

- Bessis, F., et Hillenkamp, I. (2013). Economie sociale et solidaire et économie des conventions. Dans Hiez, D. et Lavillunière, É. (dir.), Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire. Larcier (Bruxelles). 231-246.
- Bidet, E. (1999). Économie sociale, dans l'Encyclopédie des sciences sociales Universalis, Paris.
- Bilodeau, A. et Le Bossé, Y. (2009). L'Accorderie: illustration concrète d'une pratique explicitement structurée à partir de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. *Passerelles*, 1(1), 66-90.
- Blake, R. et Mouton, J. (1964). The Managerial Grid: The Key to Leadership Excellence. *Houston: Gulf Publishing Co. social*, 44(3), 7-27.
- Blake, R.R. et Mouton, J.S. (1985). The managerial grid III: The key to leadership excellence. Houston: Gulf Publishing Co.
- Blanc, J. (2002). L'internationale des monnaies sociales: multiplication et différenciation des dispositifs de monnaies sociales. 2ème Colloque de l'AISLF Sociologie économique, 29 mai, Montréal, Canada, p. 33.
- Blanc, J. (2006). Exclusion et liens financiers: monnaies sociales, rapport 2005-2006. Economica, Paris, France, p. 547.
- Blanc, J. (2009). Contraintes et choix organisationnels dans les dispositifs de monnaies sociales. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 80(4), 547-577.
- Blanc, J. (2012). Regards sur les monnaies sociales et complémentaires. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (324), 18-20.
- Blanc, J. et Fare, M. (2010). Quel rôle pour les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets de monnaies sociales? XXXes Journées de l'Association d'Economie Sociale (AES), Charleroi, 9-10.
- Blanc, J. et Fare, M. (2012). Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants: une évaluation. *Innovations*(2), 67-84.
- Blanc, J., Ferraton, C. et Malandrin, G. (2003). Les systèmes d'échange local. Hermès, La Revue, (2), 91-99.
- Boudarbat, B. et Gontero, S.I. (2008). Offre de travail des femmes mariées immigrantes au Canada. L'Actualité économique, 84(2), 129-153.
- Boulianne, M. et Comeau, Y. (2012). Les réseaux d'échange de proximité au Québec: bilan d'une enquête statistique. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (324), 35-52.

- Brassard, M.-J. (2015). Les impacts des Accorderies sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. [s.i.n.e.].
- Carmichael, L. (2006). Revue de Developpement Communautaire Résumés en français des articles de volume 41. *Community Development Journal*, 41(4), 549-562.
- Carson, J.B., Tesluk, P.E. et Marrone, J.A. (2007). Shared leadership in teams: An investigation of antecedent conditions and performance. *Academy of management Journal*, 50(5), 1217-1234.
- Cartier-Bresson, J. (2000). La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance. *Revue Tiers Monde*, 165-192.
- Castel, R. (1995). Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat. Fayard, Collection L'espace du politique, Paris, France, p. 490, ISBN 2-213-59406-6.
- Cattani, A.D. et Laville, J. (2006). *Dictionnaire de l'autre économie*. Gallimard, Paris, France.
- Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion (2012), La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2012, [En ligne], <a href="http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE">http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE</a> Etat situation 2012.p df. Page consultée le 13 janvier 2016.
- CES (Comité d'évaluation et de suivi) (2006). Une échelle de participation citoyenne. Arnstein, S. (1969). [En ligne] <a href="http://www.anru.fr/var/ezflow\_site/ces/storage/original/application/48f170">http://www.anru.fr/var/ezflow\_site/ces/storage/original/application/48f170</a> <a href="http://www.anru.fr/var/ezflow\_site/ces/storage/original/application/48f170">http://www.anru.fr/var/ezflow\_site/ces/
- Chamberland, M. et Le Bossé, Y. (2014a). Des pratiques propices au vivreensemble avec des femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires. Service social, 60(1), 100-118.
- Chamberland, M. et Le Bossé, Y. (2014b). Rendre visible l'invisible: savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires. Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle, 4(1), 31-44.
- Comeau, Y. (1995). Vie quotidienne et participation aux associations communautaires. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 121-136.
- Côté, D. (2011). Difficiles convergences: mouvement des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise. Dans Femmes, économie et développement, ERES, 289-312.

- Côté, G. et Gagnon, C. (2005). Gouvernance environnementale et participation citoyenne: pratique ou utopie? Le cas de l'implantation du mégaprojet industriel Alcan (Alma). *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 57-72.
- De Leener, P. (2012). Le rapport à l'argent dans les sociétés urbaines de l'Afrique Subsaharienne. Faculté des sciences politiques, Université Catholique de Louvain. LDVLP2625 Analyse socio-économique de l'Afrique. [En ligne] <a href="http://www.guillaumenicaise.com/Essais/Le%20Rapport%20%C3%A0%20l'Argent%20dans%20les%20soci%C3%A9t%C3%A9s%20urbaines%20en%20Afrique%20Subsaharienne.pdf">http://www.guillaumenicaise.com/Essais/Le%20Rapport%20%C3%A0%20l'Argent%20dans%20les%20soci%C3%A9t%C3%A9s%20urbaines%20en%20Afrique%20Subsaharienne.pdf</a>. Page consultée le 11 septembre 2017.
- Defourny, J., et Develtere, P.(dir) (1999). Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud ». Dans L'économie sociale au Nord et au Sud. Éditions De Boeck, Paris, Bruxelles. Parties d'ouvrages : Contribution à des ouvrages collectifs. p.25-50.
- Delnoy, M. (2005). Définition, notion de base, raison d'être et sources juridiques des procédures de participation du public in Jadot B. La participation du public au processus de décision en matière d'environnement et d'urbanisme, Bruxelles, éditions Bruylant, 7-28.
- Demoustier, D. (2002). L'économie sociale et solidaire: s'associer pour entreprendre autrement. Presses de l'Université du Québec. Économie et solidarités. 33(2).
- Dokhan, J. (2000). Le temps contre l'argent: un SEL. Socio-anthropologie, 7(1), 77-93.
- Duclos, H. (2007). Évaluer l'utilité sociale de son activité: conduire une démarche d'auto-évaluation. Les cahiers de l'Avise, N0 5, 124. [En ligne] <a href="http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/200711\_avise\_cahier\_e">http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/200711\_avise\_cahier\_e</a> <a href="http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/200711\_avise\_cahier\_e">valuationutilitesociale.pdf</a> Page consultée le 16 juin 2016.
- Duez, P. (2013). Les pratiques d'économie solidaire. Une approche par l'anthropologie économique ». Cahier de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique. Cahier no TA1302.
- Dupuis, A. (2007). La gouvernance non hiérarchisée et peu formalisée du système multiorganisationnel de l'aide aux sans-abri à Montréal. Cahier de recherche du Cergo.
- Eme, B. (2005). Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (296), 42-55.

- Eme, B., et Laville, J. L. (2006). Économie solidaire. Dans JL Laville, AD Cattani, Dictionnaire de l'autre économie, Folio actuel, Gallimard, Paris, 303-312.
- Enjolras, B. (2005). Économies sociale et solidaire et régimes de gouvernance. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (296), 56-69.
- Enjolras, B. (2010). Fondements normatifs des organisations d'économie sociale et solidaire et évaluation du point de vue des politiques publiques. Économie et solidarités, 39(1), 14-34.
- Enriquez, D. et Klein, J.-L. (2012). Les déserts alimentaires et la réponse communautaire : un cas dans un quartier précaire à Montréal. 12ème rencontre du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire. Ancy, France, p. 15.
- Ensley, M.D., Pearson, A. et Pearce, C.L. (2003). Top management team process, shared leadership, and new venture performance: A theoretical model and research agenda. *Human Resource Management Review*, 13(2), 329-346.
- Evers, A. (1997). Le tiers secteur au regard d'une conception pluraliste de la protection sociale. Dans: *Produire les solidarités: la part des associations*. Paris, Mire. 159-82.
- Falk, I. et Harrison, L. (1998). Community learning and social capital: "Just having a little chat". *Journal of Vocational Education and training*, 50(4), 609-627.
- Fall, A. S. et C. Guèye (2003). DeremakNgerem. Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest. *Revue du MAUSS*, (1), p. 97-112.
- Falquet, J. (2003). Femmes, féminisme et développement : une analyse critique des politiques des institutions internationales. *Canadian Woman Studies*. 23(1) 29.
- Fare, M. (2009). L'Accorderie (Québec): un dispositif de monnaie sociale singulier? *Economie et solidarités*, 40(1-2), 2-16.
- Fare, M. (2012a). Monnaies sociales et solidarités nouvelles: le cas de l'Accorderie. Note de l'Institut Veblen, p. 4.
- Fare, M. (2012b). Les apports de deux dispositifs de monnaies sociales, le SOL et l'Accorderie, au regard des enjeux du développement local soutenable. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (324), 53-69.
- Favreau, L. (2003). L'économie sociale et solidaire : pôle éthique de la mondialisation? Économie Éthique, UNESCO, Paris, France. 4, 1-91.

- Favreau, L. (2005). Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive ». Université du Québec à Montréal et Université du Québec en Outaouais. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Les Cahiers du CRISES Collection Études théoriques, ET0508.
- Favreau, L. et Fall, A. S. (Eds). (2007). L'Afrique qui se refait: initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire. Collection pratiques et politiques sociales et économiques. Presses de l'Université du Québec (Canada).
- Favreau, L., et Fréchette, L. (2000). Économie sociale, coopération Nord/Sud et développement. Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats. Les Cahiers du CRISES, Collection Études de Cas d'Entreprises d'Economie Sociale ES0007.
- Fontan, J.-M. (2007). Innovation et changement social. L'innovation sociale: émergence et effets sur la transformation des sociétés. Presses de l'Université de Québec, Québec, Canada. 405-412.
- Fraisse, L., Guérin, I., et Laville, J. L. (2007). Économie solidaire: des initiatives locales à l'action publique. Introduction ». *Revue Tiers Monde*, 190(2), 245-253.
- Fraser, J. et Lepofsky, J. (2005). Résumés en français des articles du volume 40. Community Development Journal, 40(1), 109-119.
- Gendron, C. (2001). Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques. *Revue POUR*, 172. 175-181.
- Georg, S. (1998). Les pauvres. Paris, Presse Universitaire de France, coll. «Quadrige.
- Girard, D. (2015). Les systèmes d'Échange local comme voie d'actualisation d'une pratique du travail social orientée vers la communauté et promouvant la santé. Essai. Université de Sherbrooke, p. 127.
- Gorz, A. (1997). Misères du présent, richesse du possible. Galilée, Paris, France.
- Gouvernement du Québec, G. (2013). Femmes immigrées. [En ligne] <a href="http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=18">http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=18</a>. Page conultée le 13 décembre 2015.
- Guerin, I. et Hersent, M. (2010). L'économie sociale et solidaire et le travail. Une approche internationale des initiatives de femmes dans l'ESS. XIe rencontre du Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire. *Poitiers*, Faculté de Droits et des Sciences Sociales. Faculté de Sciences Économiques.

- Gueslin, A. (1998). L'invention de l'économie sociale: idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle. Economica, Paris, France, p. 429.
- Hauschildt, J. et Kirchmann, E. (2001). Teamwork for innovation-the 'troika' of promotors. R&D Management, 31(1), 41-49.
- Heck, I., René, J.-F. et Castonguay, C. (2015). Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord., Les cahiers du CRISES, collection Études de cas, Montréal, Canada, p. 124.
- House, R.J. aditya, R.N.A. (1977). The social scientific study of leadership. *The Management 13(3)*, 409-473.
- Howell, J.M. et Boies, K. (2004). Champions of technological innovation: The influence of contextual knowledge, role orientation, idea generation, and idea promotion on champion emergence. *The leadership quarterly*, 15(1), 123-143.
- Hufty, M. (2007). La gouvernance est-elle un concept opérationnel? Proposition pour un cadre analytique. Fédéralisme régionalisme, 7(2).
- Hung, S.L. (2012). Empowerment Groups for Women Migrating from China to Hong Kong. Social work with groups, 35(1), 4-17.
- Huybrechts, B. (2012). Économie sociale et solidaire. Dans Dictionnaire du commerce équitable. Éditions Quæ. p. 94-102.
- Isabelle, C., Genier, É., Davidson, A.L. et Lamothe, R. (2013). CAP: un leadership partagé entre le conseil scolaire, la direction et les enseignants. Éducation et francophonie, 41(2), 155-177.
- Kane, A. (2010). Tontines, caisses de solidarité et banquiers ambulants. Univers des pratiques financières informelles en Afrique et en milieu immigré africain en France, Paris: Éd. L'Harmattan.
- Klein, J. L., Bussières, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J. M., Tremblay, D. G., & Tremblay, P. A. (2015). Saint-Camille: Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance. Les Cahiers du CRISES. Collection Études de cas ES1505.
- Klein, J.-L, Champagne, C. (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Presses de l'Université du Québec, Collection Innovation sociale, p. 350.
- Klein, J.-L, Champagne, C. (2011). L'ancrage territorial d'une expérience ethnique N N Rive à Rosemont-La Petite-Patrie » dans *Initiatives locales*

- et lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Collection Innovation sociale. Presses de l'Université du Québec, p. 125-146.
- Klein, J.-L. (2012a). Le leadership partagé: une condition pour le développement local. Dans *L'état du Québec 2012*. Boréal, 84-91.
- Klein, J.-L. et Harrisson, D. (2006). L'innovation sociale: Émergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'Université du Québec, Québec, Canada.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Saucier, C., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.A. (2010). Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale. Cahiers du CRISES, collection Études théoriques, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), no ET1002, p. 52.
- Klein, J-L. (2012b). L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec. RECMA Revue internationale de l'économie sociale, (325). p. 65-77.
- Kounkou, D. (2008). Pour une renaissance de la tontine, l'Harmattan. *Collection Théologie et vie politique de la terre*.
- Kuenzi, M. (2006). « Éducation informelle et développement communautaire au Sénégal ». Oxford University Press and Community Development Journal. 41(1). p. 549–562.
- Lamoureux, H., Lavoie, J., Mayer, R. et Panet-Raymond, J. (2002). La pratique de l'action communautaire. Presses de l'université du Québec (Québec).
- Langlois, J. et Bonneau, C. (2015). Besoins, construction identitaire et participation à un réseau d'échanges de proximité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Université de Laval, Département de sociologie, Rapport de recherche présenté à l'Accorderie de Québec. [En ligne]

  <a href="http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichiers/lab\_rech\_2015">http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichiers/lab\_rech\_2015</a> rpt final accorderie.pdf. Page consultée le 22 août 2016.
- Laville, J. L. (2001). Vers une économie sociale et solidaire?. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (281), 39-53.
- Laville, J. L. (2006). Economie plurielle. *Dictionnaire de l'autre économie*, 250-258.
- Laville, J.-L. (2008). Sociologie économique et économie solidaire. *Revista Economia & Gestão*, 2(4).

- Lenzi, C. (2007). Entre vie privée et espace public, l'échange du travail contre du travail, quelle mobilité des temps ? Le cas des SEL français et des banques du temps italiennes. Dans *Femmes et mobilités, Marcinelle*. Cortext, FER ULg, Université de Liège, Belgique.
- Lévesque, B. et Mendell, M. (1999). L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Lien social et Politiques* (41), 105-118.
- Loinger, G. et Spohr, C. (2004). *Prospective et planification territoriales*. Etat des lieux et propositions. DRAST, DGHUC, Paris, France.
- Luc, E. (2004). Le leadership partagé: modèle d'apprentissage et d'actualisation. Les presses de l'Université de Montréal. Bibliothèque Nationale du Canada. Québec. P. 156.
- Luc, É. et Le Saget, M. (2013). La pratique du leadership partagé: une stratégie gagnante. Presses de l'Université de Montréal, Canada.
- Marques, D.L. (2014). Le leadership partagé et l'efficacité des équipes de projet: le rôle médiateur de l'engagement envers les objectifs communs. HEC Montréal, Canada. p. 206.
- McClelland, D.C. et Boyatzis, R.E. (1982). Leadership motive pattern and long-term success in management. *Journal of Applied psychology*, 67(6), 737.
- Mercier, L. (1995). La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel, Service Mintzberg, H. (2008). Leadership et communityship. Gestion, 33(3), 16-17.
- Méthé, M. (2012). Rapport de stage à l'Accorderie de Montréal: Un réseau d'échange de services. Université du Québec à Montréal et Université du Québec en Outaouais. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Les Cahiers du CRISES Collection Études théoriques, ET1118.
- Mingione, E. (2016). L'innovation sociale face aux défis de la globalisation. Dans Klein, .-J. L., Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. et M. Roy (dir.) La transformation sociale par l'innovation sociale, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 35-47.
- Mintzberg, H. (2008). Leadership et communityship. Gestion, 33(3), 16-17.
- Ninacs, W. (1995). Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 97-119.
- OCDE. (2002). Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axées sur les résultats. [En ligne]

- https://www.perfeval.pol.ulaval.ca/fr/glossaire-des-principaux-termes-relatifs-levaluation-et-la-gestion-axee-sur-les-resultats. Page consultée le 11 mai 2016.
- Olm, C., Simon, M. O., et Dumontaux, N. (2005). Une approche de la pauvreté à partir de l'hétérogénéité des conditions de vie. *Cahier de recherche du CREDOC*, (214).
- Orléan, A. (2005). L'utopie individualiste d'une économie sans monnaie. Communications, 78(1), 235-244.
- Pearce, C.L. et Manz, C.C. (2005). The new silver bullets of leadership: The importance of self-and shared leadership in knowledge work. *Organizational Dynamics*, 34:2 (2005), 130-140.
- Peemans, J.-P. (1997). Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique. Paris, L'Harmattan.
- Penouil, M. (1992). Secteur informel et crises africaines. *Afrique contemporaine*, 164, p. 70-80.
- Petit, V.et Godard, A. (2005). Comportements démographiques, stratégies socioéconomiques et dynamiques ethniques en Guinée maritime. Congrès international sur la population. [En ligne] <a href="http://demoscope.ru/weekly/knigi/tours\_2005/papers/iussp2005s51000.pdf">http://demoscope.ru/weekly/knigi/tours\_2005/papers/iussp2005s51000.pdf</a> Page consultée le 12 octobre 2015.
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec: Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94.
- Racz, S. (2010). De l'économie sociale au Québec et au Canada. Série Recherches CÉRIS-CRDC, (49). [En ligne] <a href="http://w3.uqo.ca/ceris/Fichiers/Publications/Serie%20Recherche/Recherches%2049.pdf">http://w3.uqo.ca/ceris/Fichiers/Publications/Serie%20Recherche/Recherches%2049.pdf</a> Page consultée le 14 août 2015.
- Rakodi, C. (2005). Représentation et capacité de réponse : la politique urbaine et les pauvres dans dix villes du sud. Oxford University Press and Community Development Journal. 39(2), p 109 119.
- Rivero, J. (1986). « Introduction » dans La participation directe du citoyen à la vie politique et administrative, F. DELPEREE, Bruylant, Bruxelles, Belgique, p. 13.
- Rolandeau, E. (2012). Mobilisation citoyenne conception et réalisation d'un projet-piolote dans le domaine de l'emploi. Rapport de stage. Université d'Angers

- Salberg, J. F., et Welsh-Bonnard, S. (1970). *Action communautaire: une introduction*. Éditions Économie et humanisme, (9).
- Servet, J.-M. (1999). *Une économie sans argent: les systèmes d'échange local*. Le Seuil, Paris, France. p. 344.
- Servet, J.-M. (2007). Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire. *Revue tiers monde* (2), 255-273.
- Seyfang, G. (2006). Harnessing the potential of the social economy? Time banks and UK public policy. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 26(9/10), 430-443.
- Sims, H.P. (1977). The leader as a manager of reinforcement contingencies: An empirical example and a model. *Leadership: The cutting edge*, 121-137.
- Smouts, M.-C. (1998). Du bon usage de la gouvernance en relations internationales. Revue internationale des sciences sociales, 155, 85-94.
- Solansky, S.T. (2008). Leadership style and team processes in self-managed teams. *Journal of Leadership & Organizational Studies*, 14(4), 332-341.
- Statistique Canada (2011). Les lignes de faibles revenus 2010 à 2011. Séries de document de recherche Revenu. (002). [En ligne] <a href="http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2012002-fra.pdf">http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2012002-fra.pdf</a> Page consultée le 12 novembre 2016.
- Stievenart, E. et Pache, A.-C. (2014). Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale: points de repère. Revue internationale de l'économie sociale: Recma(331), 76-92.
- Tremblay, M. et Simard, G. (2005). La mobilisation du personnel: l'art d'établir un climat d'échanges favorable basé sur la réciprocité. *Gestion*, 30(2), 60-68.
- Tremblay-Pepin, S. et Labrie, V. (2016). Le déficit humain imposé aux plus pauvres. Note de recherche, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, p. 16.
- Vaillancourt, Y., et Favreau, L. (2001). Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire. Revue internationale de l'économie sociale: Recma, (281), 69-83.
- Vissandjée, B., Carignan, P., Gravel, S. et Leduc, N. (1998). Promotion de la santé en faveur des femmes immigrant au Québec. Revue d'Épidémiologie et de Santé publique, 46(2), 124-133.
- Walmsley, J. et Brown, A. (2008). Le leadership partagé. *Mars*, 53(1).